



croix-rouge française

PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS



RAPPORT ANNUEL 2015

PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS





SOMMAIRE

Éditorial du Professeur Jean-Jacques Eledjam, Président de la Croix-Rouge française	2
Entretien avec Annie Burlot-Bourdil, directrice générale de la Croix-Rouge française	4
L'organisation de la Croix-Rouge française	6
Les instances et le pilotage au niveau national	9
Une organisation territoriale	13
Faits marquants de 2015	18
COP21 : la Croix-Rouge française engagée pour l'environnement ...	24
Nos actions en 2015	26
Urgence secourisme	28
Action sociale	32
Santé et autonomie	36
Formation	40
Action internationale	44
Les moyens de l'action	50
La stratégie 2020 de la Croix-Rouge française	52
La révision des statuts	54
Une optimisation de l'organisation en marche	55
Un nouveau positionnement de communication pour l'association	56
Les femmes et les hommes de la Croix-Rouge française	58
57 567 bénévoles	60
18 413 salariés	62
Partenariat et mécénat	64
Les partenaires et mécènes privés	66
Les partenaires financiers institutionnels à l'international	76
La Croix-Rouge française en chiffres	81





ÉDITORIAL

**Professeur Jean-Jacques Eledjam
Président de la Croix-Rouge française**



L'année 2015 a été marquée par des drames et des tragédies qui resteront gravés dans la mémoire collective.

Le sang versé pendant les attentats de *Charlie Hebdo* et de l'Hypercacher en janvier a entaché notre belle République. Quelques mois plus tard, la barbarie a frappé à nouveau, avec 130 personnes tuées et plusieurs centaines blessées, au Bataclan, dans des bars et restaurants de l'Est parisien, ainsi qu'au Stade de France. Cette violence nous a, individuellement et collectivement, profondément bouleversés, plongeant le pays en état de choc, puis en état d'urgence.

À ces deux occasions, c'est avec beaucoup de courage et de professionnalisme que les intervenants de la Croix-Rouge française ont assuré des missions d'urgence et de soutien aux victimes, souvent dès les premières minutes, voire au cœur de la tourmente, mettant dans certains cas leur propre vie en danger. En tant que président de cette association, j'aimerais souligner que je suis très fier de leur bravoure et de la qualité de leurs actions.

À chaque fois, l'émotion a démontré qu'elle ne connaissait pas de frontières, qu'en des temps où des innocents sont les victimes de la folie meurtrière des hommes, les élans humanistes se réveillent, tels des étincelles qui rallument la compassion, l'altruisme et la solidarité à travers le monde.

Cette solidarité internationale, nous l'avons aussi vécue lorsque des centaines de milliers de réfugiés et de migrants sont arrivés aux portes de l'Europe, fuyant des situations de conflit armé et de grande précarité économique, sanitaire, alimentaire, à la recherche d'une vie meilleure. Là aussi, des drames humains de grande ampleur ont ému la planète, là aussi la Croix-Rouge était et continue d'être aux avant-postes et d'apporter aide et soutien à l'heure où j'écris ces lignes. Ainsi dans le camp de Grande Synthe, médecins et infirmiers bénévoles se relaient toujours pour soigner hommes, femmes et enfants affaiblis tant physiquement que psychologiquement par leur parcours d'exil. Dans d'autres campements du Nord de la France, notre équipe itinérante de rétablissement des liens familiaux (RLF) part chaque semaine à la rencontre des réfugiés pour leur permettre de rechercher des proches disparus ou de communiquer avec leur famille, dans le pays d'origine ou de transit. L'aide que nous proposons aux personnes migrantes et aux réfugiés dépasse le cadre hexagonal, nos équipes ont notamment assuré une mission d'urgence dans le camp de transit d'Idoméni en Grèce dès le 3 octobre 2015. La Croix-Rouge reste également mobilisée en Irak, en Jordanie, au Liban et au Yémen.

D'autres événements tragiques ont fait la Une des médias et une fois de plus, la Croix-Rouge a répondu à l'appel. Je pense entre autres au cyclone Pam qui a déferlé sur l'océan Pacifique sud et plus particulièrement sur les populations du Vanuatu à la mi-mars, au crash de l'avion de la Germanwings dans les Alpes de Haute-Provence le 24 mars, au séisme qui, le 25 avril, a fait des milliers de morts et blessés au Népal...

Ces drames très médiatisés ne doivent pas pour autant faire passer sous silence des crises trop souvent oubliées, parce qu'éclipsées par le rythme effréné des actualités, comme l'épidémie d'Ebola qui a continué à faire des victimes en Guinée, avec un bilan de plus de 2500 morts en 2015. Sur place, dans les Centres de traitement Ebola (CTE) de Macenta et de Forécariah, nos équipes ont assuré la prise en charge médicale et psychosociale des patients et de leurs proches, sans oublier l'incalculable travail de sensibilisation mené auprès des communautés. Une fois encore, je voudrais saluer leur courage et leur engagement sans faille sur le terrain.

Ces missions menées à des milliers de kilomètres ne nous ont pas non plus fait oublier nos actions quotidiennes en France auprès des personnes vulnérables et précarisées, celles qui souffrent à deux pas de chez nous, ces visages de la fragilité qualifiée à tort d'« ordinaire ». Bien au contraire, nous avons maintenu et intensifié nos dispositifs, qu'ils soient à dominante sociale ou de santé et pour tous les publics. Nous avons continué à innover dans de nombreux domaines, notamment celui du handicap pour lequel nous avons défini 13 priorités.

2015 a aussi été marqué par des événements heureux, comme la COP21 qui s'est tenue au Bourget. La Croix-Rouge française et le Mouvement Croix-Rouge Croissant-Rouge s'y sont largement impliqués. La clôture de la rencontre, avec la signature d'un accord historique, a permis de terminer cette année intense sur une note optimiste pour l'environnement, donnant un message d'espoir, de paix et d'encouragement pour la jeunesse et les générations futures.



ENTRETIEN

avec **Annie Burlot-Bourdil**,
directrice générale de
la **Croix-Rouge française**



> **Quels ont été les grands défis organisationnels de la Croix-Rouge française en 2015?**

L'année 2015 a été intense pour nous tous. Nous avons poursuivi des chantiers engagés avant 2015, dont les résultats seront visibles en 2016 et dans les années qui viennent. Nous avons voulu repenser l'organisation de l'association pour améliorer sa lisibilité, sa réactivité, pour mieux afficher son professionnalisme et pour simplifier son fonctionnement. Le tout au service de trois objectifs principaux: une meilleure qualité de service; la pérennité de l'association et son développement; la valorisation de l'engagement de manière générale; et avec un principe clair: la valorisation des savoir-faire.

Il faut bien comprendre que nous faisons face à des injonctions paradoxales qui contraignent notre modèle économique. Les financements diminuent, mais nous devons offrir plus de services, la paupérisation étant grandissante. Notre société est à un tournant, il faut apporter des réponses à des populations en situation d'urgence, comme les personnes migrantes, et à de plus en plus de personnes en situation de vulnérabilité. Tout cela alors que la situation économique globale ne s'améliore pas.

La seconde injonction paradoxale est la demande d'être agiles, proactifs et innovants, sans nous laisser le temps ni nous donner les moyens d'y parvenir. À ce titre, il est important de souligner que nous ne jouissons ni des avantages du secteur public ni de ceux du privé lucratif. Dans une telle situation, on peut parfois se sentir pris en étau, avec plus de contraintes économiques et plus d'attentes de la population. Le seul moyen d'échapper à cette tenaille serait de trouver un troisième terme, de changer de paradigme, sans pour autant perdre notre âme.

> Quels sont les moyens dont l'association dispose pour continuer à mener ses missions et les développer ?

Nous devons nous appuyer sur les forces de la Croix-Rouge française, une association loi 1901 à but non lucratif, mais qui peut néanmoins utiliser les ressources du secteur privé. L'association pourrait ainsi prendre le rôle d'un trait d'union agile, en utilisant les outils et moyens des deux secteurs, privé et public.

L'autre force de la Croix-Rouge française est l'engagement très prégnant de ses bénévoles et salariés. Cette dynamique d'engagement permet de multiplier les ressources, les potentiels et les compétences. C'est une richesse extraordinaire.

Son troisième atout est la diversité de ses activités. Grâce à elle, la personne peut être considérée dans sa globalité sur son territoire. Nous sommes en mesure de ne pas morceler les réponses à apporter et nous avons assez de recul pour savoir agir efficacement en ce sens. Aucune autre association française ne peut proposer de tels dispositifs, à la même échelle, et répondre à l'ensemble des problématiques. En effet, la Croix-Rouge est en capacité de proposer à une personne en situation de vulnérabilité des solutions qui répondent à la plupart de ses besoins, notamment en termes de santé, selon la définition large donnée par l'OMS, tout au long de son parcours, et à d'autres problématiques ayant trait à sa vie quotidienne. Tout cela, en respectant les rythmes propres à chaque situation, ainsi l'accompagnement peut s'étaler sur 3 mois, comme sur 3 ans.

La réussite de ces missions complémentaires implique de faciliter la tâche des responsables d'activité, notamment en simplifiant les procédures internes et grâce à un meilleur partage des informations et à la simplification des process. En effet, pour que l'action tende vers encore plus de cohérence, de pertinence, et pour la développer, nous devons renforcer son efficacité.

> Pour conclure, souhaitez-vous ajouter un mot sur votre rôle de directrice générale ?

Une devise dans mes actions : je m'ancre dans le passé, je me déploie dans le présent et je me tourne vers l'avenir. Je n'agis pas au-dessus, mais avec, en m'efforçant d'apporter sérénité et harmonie. J'aime l'image du chef d'orchestre, parce que dans un orchestre, chaque musicien est indispensable à l'harmonie du tout. Nous sommes un grand et bel orchestre, et je m'engage à tout faire pour que l'envie de continuer au sein de la Croix-Rouge française demeure intacte et se renforce.

ORGANISATION





L'ORGANISATION DE LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE

Évolutions démographiques et notamment vieillissement de la population; persistance d'un chômage massif et crise de l'emploi; affaiblissement des liens familiaux et sociaux; inexorable progression de l'isolement; crise des finances publiques et réformes qu'elle impose; progression de la pauvreté... Tous ces facteurs frappent durement les personnes et les communautés vulnérables. En cette période de profondes mutations sociétales et afin de pouvoir répondre à des besoins sans cesse grandissants, la Croix-Rouge française doit adapter son organisation aux nouveaux défis auxquels elle est confrontée. C'est d'ailleurs l'essence même de sa réforme statutaire qui entrera en application en 2017 avec deux grands objectifs : la poursuite de la simplification et de l'amélioration du fonctionnement et de l'efficacité de l'organisation; le renforcement de la complémentarité et de la transversalité des activités au service des besoins des territoires.

LES INSTANCES ET LE PILOTAGE AU NIVEAU NATIONAL

Les instances nationales définissent la politique de l'association, fixent le cadre général de sa mise en œuvre et la contrôlent. Elles peuvent déléguer une partie de leurs compétences aux instances régionales.

L'assemblée générale

L'assemblée générale (AG) est composée des membres du conseil d'administration, des présidents des délégations régionales, départementales et territoriales, ainsi que des délégués régionaux et départementaux désignés. L'assemblée générale annuelle entend le rapport moral du président, le rapport de gestion du conseil d'administration, puis les rapports des commissaires aux comptes, de la commission nationale de surveillance et du comité de coordination des délégations régionales.

Le conseil d'administration

L'association est administrée par un conseil d'administration (CA) responsable devant l'AG, assisté du bureau national. Il se réunit au moins quatre fois par an. Dans le cadre des orientations décidées par l'AG, le conseil d'administration définit la stratégie pluriannuelle de la Croix-Rouge française. Il délibère sur les affaires qui engagent de manière importante ou pour l'avenir la politique de l'association. Il vote le budget, maintient l'unité de l'association et exerce son autorité sur l'ensemble des activités de la Croix-Rouge française.

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Membres du conseil ayant voix délibérative

Collège des membres issus des départements élus par l'assemblée générale

- > Monsieur Pierre BÉNARD
- > Monsieur Michel BESNEHARD
- > Monsieur Jean-Loup BLANC
- > Monsieur Antoine BOUTONNET



- > Docteur Caroline CROSS
- > Madame Caroline CUSSAC
- > Monsieur Christian DOUBRÈRE
- > Monsieur Cédric DUIVON
- > Professeur Jean-Jacques ELEDJAM
- > Docteur Françoise FROMAGEAU
- > Docteur Jacqueline IBRAHIM
- > Monsieur Serge LECLERC
- > Monsieur Vladimir MÉNARD
- > Monsieur Daniel MEYRAN
- > Monsieur Armand PEREGO
- > Docteur Bertrand ROUSSEAU
- > Monsieur Marc ZYLTMAN

Représentant de l'Outre-mer élu par l'assemblée générale

- > Monsieur Henri-Claude ROBERT

Collège des personnes qualifiées élues par l'assemblée générale

- > Docteur Mohamed ABDELATIF
- > Monsieur Claude BAILLARD
- > Professeur François BRICAIRE
- > Monsieur Philippe DA COSTA
- > Madame Mireille GAÛZÈRE
- > Madame Marie-Esther ROUFFET
- > Docteur Robert SEBBAG
- > Professeur Jean-Etienne TOUZE
- > Monsieur Jean-Jacques TRÉGOAT

Le bureau national

Sous le contrôle du conseil d'administration, il délibère sur toute question dépassant la gestion courante mais ne nécessitant pas d'être portée devant le conseil d'administration. Le bureau national se réunit une fois par mois et est composé de membres élus au sein du conseil d'administration.

LES MEMBRES DU BUREAU NATIONAL

Président

> Professeur Jean-Jacques ELEDJAM

1^{re} vice-présidente

> Docteur Caroline CROSS

2^e vice-présidente

> Madame Caroline CUSSAC

Commission statuts et bénévolat

Présidente

> Docteur François FROMAGEAU

Commission action internationale

Président

> Professeur François BRICAIRE

Commission action sociale, urgence et secourisme

Président

> Monsieur Marc ZYLTMAN

Commission établissements sanitaires, médico-sociaux et de formation

Présidente

> Docteur Jacqueline IBRAHIM

Vice-président :

> Monsieur Jean-Jacques TRÉGOAT

Commission budget, finances et ressources humaines

Président

> Monsieur Claude BAILLARD

Vice-président

> Docteur Mohamed ABDELATIF

Le président national

Le président de la Croix-Rouge française est élu par le conseil d'administration en son sein. Le président, en accord avec le conseil d'administration et le bureau national, conduit la politique de la Croix-Rouge française. Il veille au respect des statuts et du règlement intérieur. Il est garant de la neutralité, de l'indépendance et de l'unité de la Croix-Rouge française. Le président représente la Croix-Rouge française dans ses rapports avec les pouvoirs publics, et dans ses relations internationales, notamment les organisations internationales, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) et les autres sociétés nationales.

Le comité des sages

Le comité des sages est composé de douze membres, adhérents de la Croix-Rouge française, choisis en raison de leurs compétences en lien avec les activités de la Croix-Rouge française, élus par le conseil d'administration sur proposition du président. Il a un rôle consultatif. Il est force de proposition à l'égard du conseil d'administration.

LES MEMBRES DU COMITÉ DES SAGES

Présidente

> Madame Simone PREYSSAS

Chancelière

> Madame Anny-France THURET

Membres

> Monsieur Jean-Louis CORDESSE

> Monsieur Alain JACQUET

> Monsieur Jean LAUGIER

> Docteur Yves LOUVILLE

> Madame Nicole NAUDIN

> Monsieur Jacques RAYÉ

> Madame Virginia ROUGIER

> Professeur Danièle SOMMELET

> Monsieur Henri THÉMIA

> Monsieur Jean-Loup VALENTIN



La commission nationale de surveillance

La commission nationale de surveillance est élue par l'assemblée générale. Composée de neuf membres, elle intervient devant le conseil d'administration à la demande de ce dernier et chaque fois qu'elle l'estime nécessaire, pour l'informer et lui présenter ses observations.

LES MEMBRES DE LA COMMISSION NATIONALE DE SURVEILLANCE

Président

> Monsieur Pierre LACOUR

Vice-président

> Madame Rose-Anne DE SÉLANCY

Secrétaire

> Monsieur Pierre RICHARD

Membres

- > Monsieur Jean ABBAD
- > Monsieur Paul BAUTZ
- > Madame Ria CALONIUS
- > Professeur Claude-François DEGOS
- > Monsieur Philippe DELERS
- > Monsieur François NOVELLINO

Le comité de coordination des délégations régionales

Le comité de coordination des délégations régionales est composé de l'ensemble des présidents de délégation régionale, d'un représentant de la commission nationale de surveillance et du comité des sages. Le président national en assure la présidence. Le directeur général y assiste et en assure le secrétariat. Ce comité constitue un lieu d'information, d'échange et de concertation pour l'animation, le soutien et l'accompagnement des délégations.

Le comité de prévention et de maîtrise des risques

Le comité de prévention et de maîtrise des risques est composé de membres issus des instances nationales, nommés par le président national. Sa mission est d'assister, à titre consultatif, le président et le conseil d'administration sur la maîtrise de l'ensemble des risques auxquels la Croix-Rouge française se trouve exposée.

LES MEMBRES DU COMITÉ DE PRÉVENTION ET DE MAÎTRISE DES RISQUES

Président

> Madame Mireille GAÜZÈRE

Membres

- > Madame Caroline CUSSAC
- > Monsieur Pierre BÉNARD
- > Monsieur Pierre RICHARD
- > Professeur Claude-François DEGOS
- > Docteur Jacqueline IBRAHIM
- > Professeur Jean-Etienne TOUZE

Le directeur général

Le directeur général (DG) de la Croix-Rouge française est nommé par le président national sur avis conforme du CA. Dans le cadre de la délégation de pouvoir qui lui est confiée par le président après accord du CA, le DG prépare et exécute les décisions et les orientations arrêtées par les instances nationales de la Croix-Rouge française. Il a autorité sur l'ensemble du personnel salarié de la Croix-Rouge française, par délégation du président.

Le siège

Par délégation du président et sous l'autorité de la direction générale, le siège prépare et met en œuvre les décisions des instances nationales. Il assure également un rôle de pilotage stratégique des activités, de portage des activités internationales et de certaines grandes opérations nationales. Le siège assure la gestion courante de l'association, en apportant soutien et conseil aux délégations, unités et établissements. Les directions régionales sont des composantes du siège.

Directions opérationnelles (juin 2016)

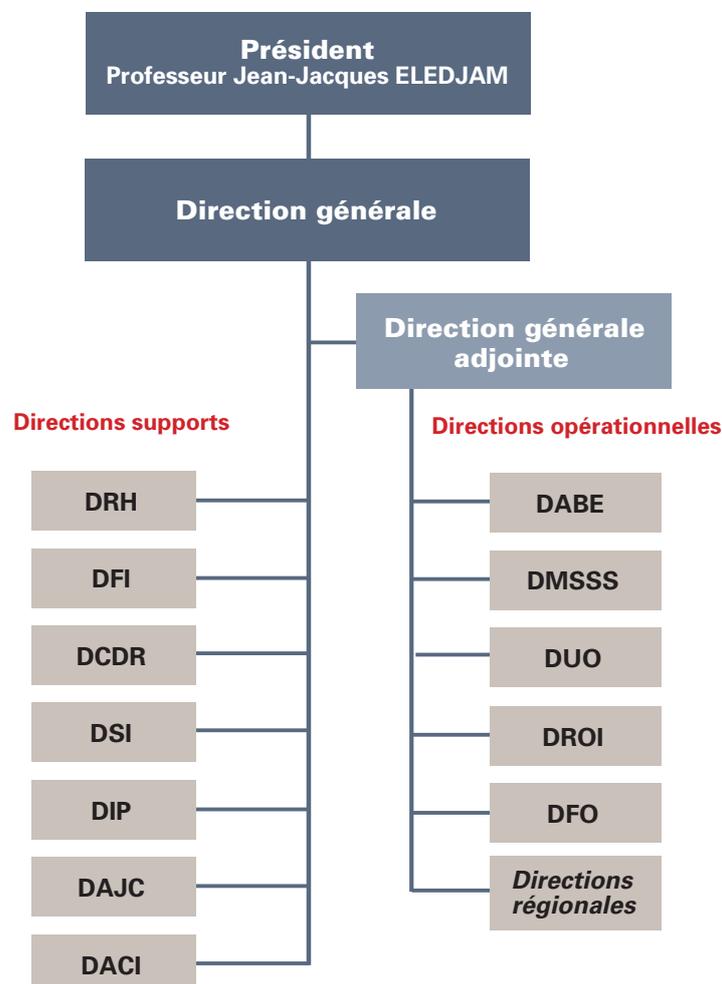
- > Direction des activités bénévoles et de l'engagement (DABE)
- > Direction de la formation (DFO)

- > Direction des métiers sanitaires, sociaux et médicosociaux (DMSSS)
- > Direction des relations et opérations internationales (DROI)
- > Direction de l'urgence et des opérations (DUO)

Directions support (juin 2016)

- > Direction de l'audit et du contrôle interne (DACI)
- > Direction des affaires juridiques et du contentieux (DAJC)
- > Direction de la communication et du développement des ressources (DCDR)
- > Direction financière (DFI)
- > Direction de l'immobilier et du patrimoine (DIP)
- > Direction des ressources humaines (DRH)
- > Direction des systèmes d'information (DSI)

ORGANIGRAMME SIÈGE (JUN 2016)



UNE ORGANISATION TERRITORIALE

La Croix-Rouge française, personne morale unique, est organisée en trois échelons territoriaux, composés respectivement de délégations régionales, de délégations départementales ou territoriales et d'unités locales. Leurs organes délibératifs sont élus.

Les délégations régionales

La circonscription de chaque délégation régionale est arrêtée par le conseil d'administration après avis des bureaux des délégations départementales ou territoriales concernées. La délégation régionale est chargée de coordonner la stratégie de l'association sur son territoire, dans le respect des orientations définies par les instances nationales. La délégation régionale est administrée par un conseil composé d'au moins sept membres. Le conseil de délégation régionale élit en son sein un bureau.

Les délégations départementales ou territoriales

Chaque département constitue une délégation départementale (DD) ou une délégation territoriale (DT), s'il n'y a pas d'unité locale dans le département. La DD ou la DT est chargée d'animer, de coordonner et de contrôler les actions des unités locales dans le cas d'une DD, et celles des équipes et des antennes locales dans le cas d'une DT, conformément aux orientations définies par les instances nationales et régionales. Intermédiaire entre les unités locales et le siège, elle assure la solidarité, y compris financière, en faveur des unités locales en difficulté. La délégation départementale ou territoriale est administrée par un conseil qui élit en son sein un bureau.

Les délégations d'Outre-mer

En Guadeloupe, en Guyane, en Martinique, à La Réunion, à Mayotte, en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française, à Saint-Barthélemy, à Saint-Martin, à Wallis, à Futuna et à Saint-Pierre-et-Miquelon, l'organisation de la Croix-Rouge française ne comporte qu'un seul échelon,

ÊTRE ÉLU À LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE

Les élections générales à la Croix-Rouge française ont lieu tous les quatre ans. Leurs modalités sont précisées dans le règlement intérieur.

Les élections au sein des différents organes délibératifs de la Croix-Rouge française ont lieu à bulletin secret.

Tous les membres des organes délibératifs de la Croix-Rouge française doivent être adhérents majeurs. Ils exercent leur fonction gratuitement. Les frais de mission peuvent être remboursés selon les modalités arrêtées par le conseil d'administration.

Pour plus d'informations, téléchargez nos statuts et règlement intérieur sur le site internet : www.croix-rouge.fr/Mediatheque/Publications

appelé délégation d'Outre-mer, qui exerce les mêmes attributions et présente la même organisation qu'une délégation territoriale. Les missions dévolues à l'échelon régional sont exercées par le bureau national.

Les unités locales

Chaque département comprend un certain nombre d'unités locales dont chacune est constituée par l'ensemble des adhérents de la Croix-Rouge française de sa zone d'action. L'unité locale est, dans sa zone d'action, chargée de l'action de proximité de l'association afin de répondre aux besoins locaux, particulièrement dans les domaines de l'accueil, de l'écoute et de l'orientation des personnes, de l'action sociale, de l'urgence et du secourisme. Elle se conforme, dans les actions qu'elle conduit, aux orientations définies par les instances nationales, régionales et départementales. Chaque unité locale est administrée par un bureau dont le nombre de membres est arrêté tous les quatre ans par le conseil de la délégation départementale. Dans le cas d'une délégation territoriale, le territoire est réparti entre antennes locales sans autonomie statutaire ni financière.

LES PRÉSIDENTS RÉGIONAUX

Alsace-Lorraine

> Monsieur Armand PEREGO

Aquitaine

> Docteur Bertrand ROUSSEAU

Basse-Normandie

> Monsieur Martial GERMAIN

Bourgogne

> Monsieur Pierre DESRAY

Bretagne

> Monsieur Bernard RAYNAL

Centre

> Monsieur Vincent POSADA

Champagne-Ardenne

> Madame Jacqueline IBRAHIM

Franche-Comté

> Monsieur Philippe COURTIEU

Ile-de-France

> Monsieur Philippe LE GALL

Languedoc-Roussillon

> Monsieur Michel HUGUET

Massif central

> Monsieur Alain GAILLARD

Midi-Pyrénées

> Monsieur Jean CARENSAC

Nord-Ouest

Monsieur Pierre BÉNARD

Pays-de-la-Loire

> Monsieur Sylvain STARCK

Poitou-Charentes

> Monsieur Albert AGUILLERA

Provence-Alpes-Côte-d'Azur-Corse

> Monsieur Claude MATTHIEU (par intérim)

Rhône-Alpes

> Monsieur Jean-François GUINET

Outre-mer

Guyane, Martinique, Guadeloupe, La Réunion, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon, Mayotte, Wallis, Futuna.

> Monsieur Henri-Claude ROBERT, administrateur en charge de l'Outre-mer, représente l'Outre-mer au conseil d'administration et à la réunion des présidents régionaux.

Les directions régionales

Le management régional est structuré en huit directions régionales correspondant aux inter-régions Croix-Rouge française : Grand Ouest, Est, Ile-de-France, Nord-Ouest, Outre-mer, Rhône-Alpes-Auvergne, Sud-Est, Sud-Ouest.

LES DIRECTEURS RÉGIONAUX

Nord-Ouest

> Monsieur Thierry FAUVEAUX

Grand Ouest

> Monsieur Frédéric PICHONNAT

Ile-de-France

> Monsieur Alberto SERRANO

Est

> Monsieur Pascal KUSY

Rhône-Alpes-Auvergne

> Madame Marie-Catherine ROQUETTE

Sud-Ouest

> Monsieur Frédéric PICHONNAT (par intérim)

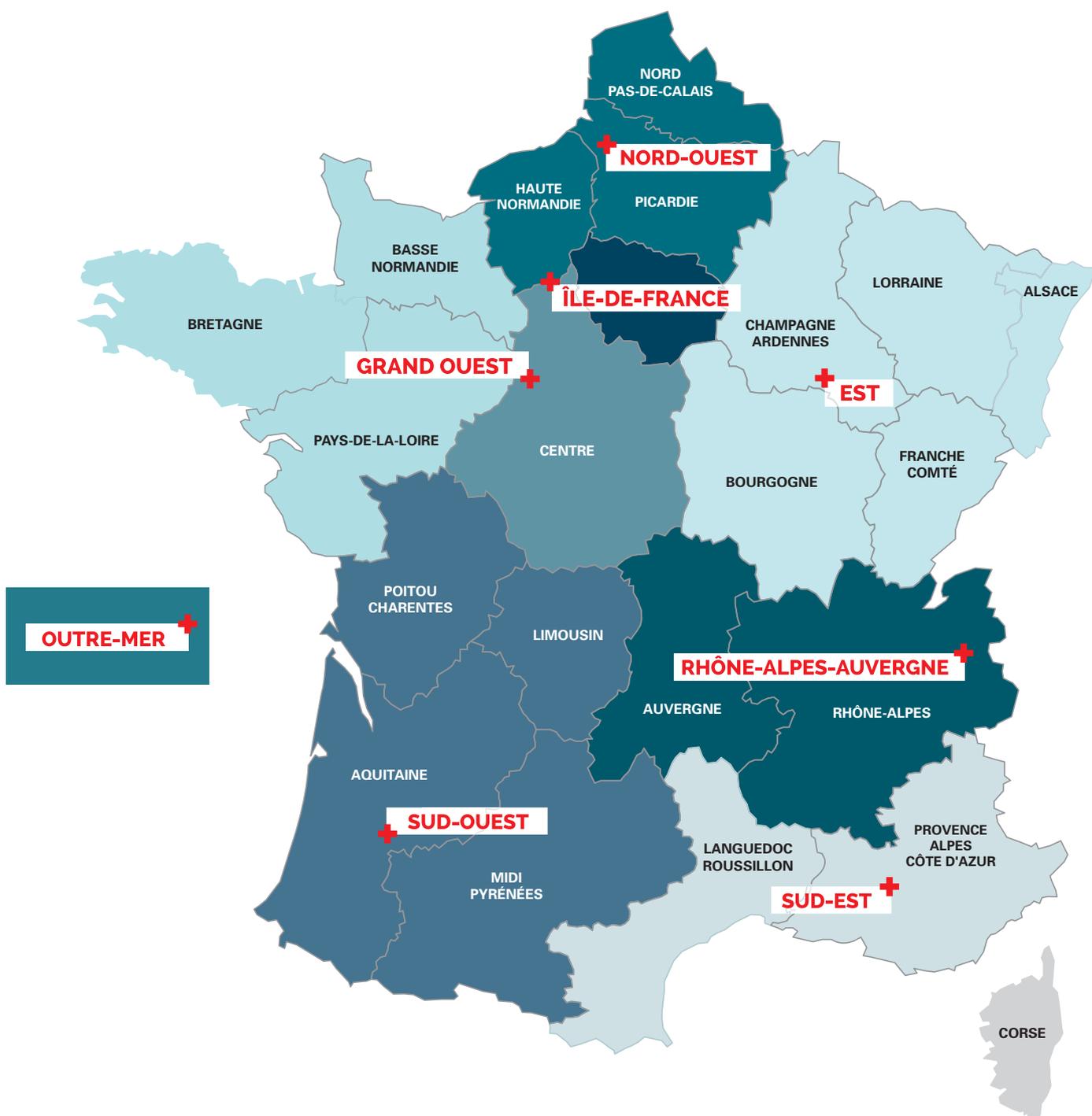
Sud-Est

> Monsieur Claudy JARRY

Outre-mer

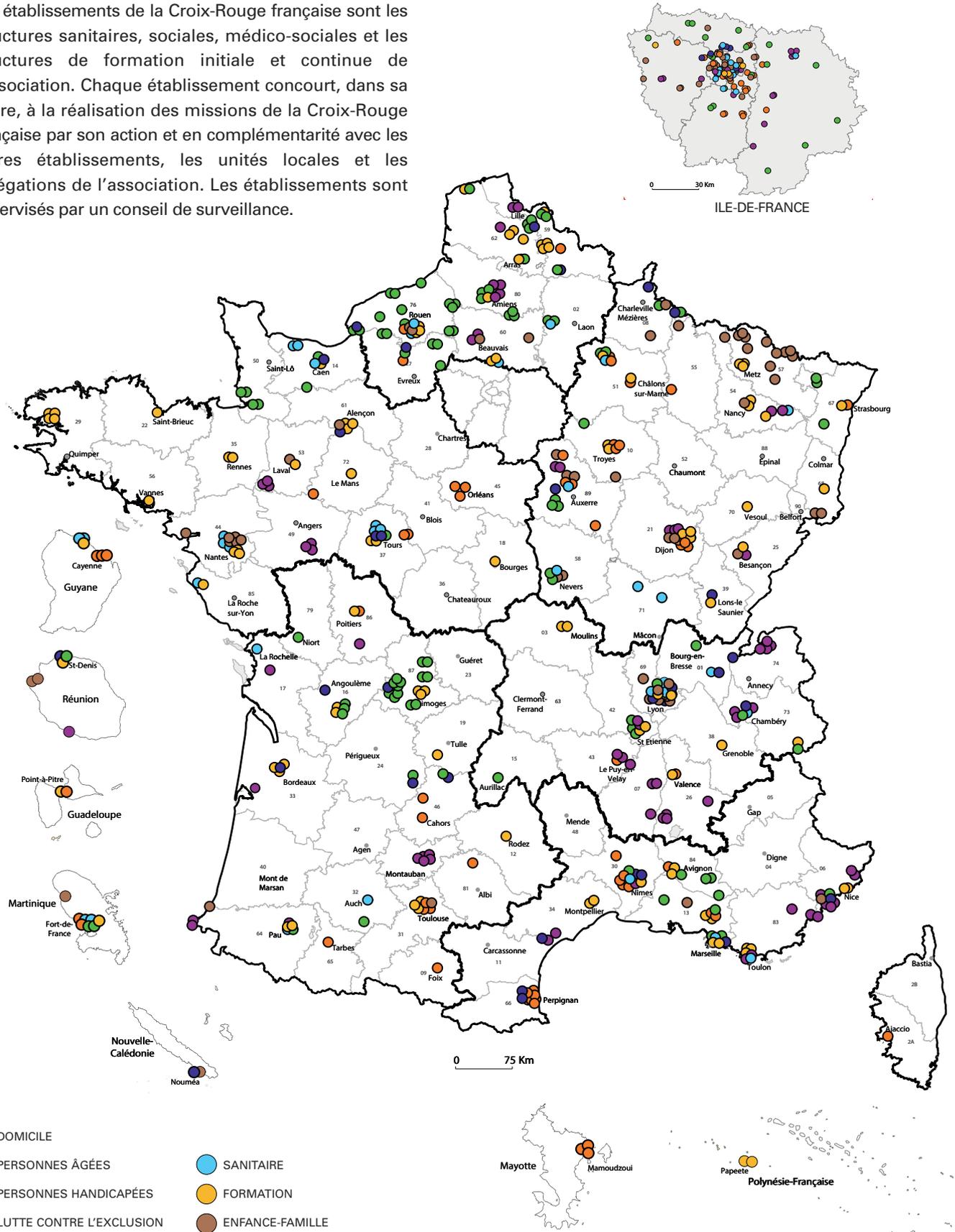
> Monsieur Frédéric PICHONNAT

LES INTER-RÉGIONS DE LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE



Les établissements

Les établissements de la Croix-Rouge française sont les structures sanitaires, sociales, médico-sociales et les structures de formation initiale et continue de l'association. Chaque établissement concourt, dans sa filière, à la réalisation des missions de la Croix-Rouge française par son action et en complémentarité avec les autres établissements, les unités locales et les délégations de l'association. Les établissements sont supervisés par un conseil de surveillance.





CROIX-ROUGE INSERTION



Créée en octobre 2011, Croix-Rouge insertion est une initiative de la Croix-Rouge française pour faire du développement de l'emploi dans les territoires un axe majeur de la lutte contre la précarité.

En 2015, Croix-Rouge insertion c'est:

- > 8 établissements:
 - Adlis en Meurthe-et-Moselle (54)
 - Béarn Solidarité dans les Pyrénées-Atlantiques (64)
 - Capdife dans l'Hérault (34)
 - IDEMU en Ile-de-France (93)
 - Impulse Toit dans les Bouches-du-Rhône (13)
 - Le Maillon Normand en Seine-Maritime (76)
 - Maïa & Charente en Charente (16)
 - Valoris Textile dans la Vienne (86).
- > Une équipe nationale de 4 personnes, basée au siège national de la Croix-Rouge française.
- > 423 salariés dont plus de 80 % en insertion.
- > Plus de 670 personnes accompagnées (nombre de salariés en insertion qui ont passé toute ou partie de l'année 2015 sur l'un de nos chantiers).
- > Plus de 300 sorties, dont 45 % de sorties dynamiques.
- > De nombreuses activités supports: environnement, réemploi et recyclage, petits travaux de second œuvre, auto-école solidaire, gestion de parking, logistique...
- > 2,45 M€ de chiffre d'affaires (vente de produits et services).
- > 11,8 M€ de budget en 2015 et 11,6 M€ de budget prévu en 2016.



CROIX-ROUGE DOMICILE



Croix-Rouge domicile est une association loi 1901 créée en décembre 2013 par la Croix-Rouge française et le fonds de dotation Henry Dunant de la Croix-Rouge française.

Elle a vocation à accueillir progressivement des structures d'aide ou de soins à domicile déjà existantes (par reprise judiciaire ou de gré à gré) et à porter des projets de création de services *ex nihilo* (en réponse à des appels à projets).

Après avoir repris un service d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) mandataire et prestataire à Saint-Jean-de-Luz à l'automne 2014, elle a terminé, en décembre 2015, les négociations pour la reprise, dans la même commune, d'un centre de soins infirmiers qui comprend sept salariés, pour un budget de près de 400 000 €.

En 2015, Croix-Rouge domicile c'est:

- > Un service d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD prestataire et mandataire), situé à Saint-Jean-de-Luz (Pyrénées-Atlantiques).
- > 90 salariés.
- > Plus de 450 personnes accompagnées.
- > 2,6 M€ de budget.



**FAITS
MARQUANTS
2015**



RETOUR SUR LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2015

01 JANVIER

ATTENTATS CONTRE *CHARLIE HEBDO* ET PRISE D'OTAGES À VINCENNES

Dès les premières minutes qui suivent la fusillade contre le journal satirique *Charlie Hebdo*, le 7 janvier à Paris, la Croix-Rouge française est mobilisée pour assurer les secours aux blessés et l'accueil des impliqués. Le centre opérationnel est ouvert et assure la coordination des opérations en Ile-de-France. Deux jours plus tard, les secouristes sont à nouveau sollicités sur une prise d'otages dans un supermarché cacher à la Porte de Vincennes. Ces événements seront suivis par des marches silencieuses partout en France. Au total, 650 intervenants secouristes ont été mobilisés sur l'ensemble de ces rassemblements.

HAÏTI, 5 ANS APRÈS LE SÉISME

Le 12 janvier 2015 marquait le cinquième anniversaire du séisme qui a fait plus de 220 000 morts en Haïti. La Croix-Rouge française est l'un des rares grands acteurs humanitaires encore présent dans les camps de déplacés à Port-au-Prince où vivent plus de 85 000 personnes. En outre, elle finalise ses programmes de rénovation et d'aménagement urbain dans les quartiers, dans une logique de développement.

02 FÉVRIER

CÉRÉMONIE INTER-RELIGIEUSE EN LA CATHÉDRALE SAINT-LOUIS DES INVALIDES

Le 25 février, le Professeur Jean-Jacques Eledjam, président de la Croix-Rouge française, a accueilli 500 invités en la Cathédrale Saint-Louis des Invalides pour une cérémonie interreligieuse du souvenir, à l'occasion du 150^e anniversaire de l'association. La Croix-Rouge française a rendu hommage aux centaines d'infirmières et de volontaires disparus au cours des deux guerres mondiales.

03 MARS

CYCLONE PAM AU VANUATU

Dans la nuit du 13 au 14 mars, le cyclone Pam ravage une vingtaine d'îles, affectant 166 000 personnes. La Croix-Rouge française, présente dans l'archipel, déploie immédiatement une mission d'évaluation dans le Nord et l'Est. L'eau et l'abri sont les priorités. Aux côtés de la Croix-Rouge du Vanuatu, elle distribue de l'eau, des bâches, des kits abri et des kits de première nécessité. L'aide d'urgence se poursuivra jusqu'en juin.



CRASH D'UN AIRBUS A 320 DANS LES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

Le 24 mars, un avion de la compagnie Germanwings s'écrase dans la région de Barcelonnette (Alpes-de-Haute-Provence) avec 150 personnes à bord. Une cinquantaine de bénévoles de la Croix-Rouge française assure l'accueil et le soutien des familles des victimes, ainsi que la logistique de deux centres d'hébergement d'urgence. Des renforts viennent de six départements limitrophes, mais aussi des Croix-Rouge espagnole et allemande.

04 AVRIL

NAUFRAGÉS EN MÉDITERRANÉE

La Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) appelle à repenser d'urgence un nouvel engagement mondial pour lutter efficacement contre les causes profondes de la migration. Quelques jours plus tôt, le Haut-Commissariat aux réfugiés (HCR) et l'Organisation internationale des migrations (OIM) ont confirmé la mort de 800 migrants lors du naufrage d'un chalutier au large de la Libye.

SÉISME AU NÉPAL

Un séisme d'une magnitude de 7,8 sur l'échelle de Richter frappe le Népal le 25 avril, faisant plus de 8000 morts et 16000 blessés à Katmandou et dans les zones rurales environnantes. À l'échelle du Mouvement international Croix-Rouge, ce sont près de 150 délégués et urgentistes qui sont déployés sur le terrain. La Croix-Rouge française participe aux évaluations et assure les dispositifs d'accueil et de rapatriement de 300 Français.



05 MAI

LANCEMENT DES JOURNÉES NATIONALES À MARSEILLE

Le coup d'envoi des Journées nationales a été donné le 16 mai sur le Vieux-Port, en présence d'Adriana, l'ambassadrice de la Croix-Rouge française, et du président national, le Professeur Jean-Jacques Eledjam. La campagne de communication a pris le parti de valoriser l'engagement des bénévoles au quotidien et les actions locales à travers cette nouvelle signature : « Grâce à vos dons, nous avons celui d'agir ! » De plus, un hashtag a été créé spécifiquement pour cette édition 2015 : #MonDonCroixRouge. Un moyen de partager des photos et de remercier les donateurs.

06 JUIN



71^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Placée sous le signe de l'engagement citoyen, cette Assemblée générale marquait également la clôture des 150 ans de l'association. Rompant avec la tradition, le Professeur Jean-Jacques Eledjam, président de la Croix-Rouge française, a ouvert la séance plénière par un discours de politique générale, présentant les grandes orientations pour les deux années à venir. L'assemblée extraordinaire qui a suivi a, quant à elle, été consacrée à la présentation de la révision statutaire.



AFFLUX DE MIGRANTS À LA FRONTIÈRE FRANCO-ITALIENNE

Le 12 juin, des centaines de migrants originaires d'Érythrée, du Liban, de Somalie et de Syrie affluent en gare de Vintimille en Italie et à la frontière avec la France, à hauteur de Menton. Inquiète, la Croix-Rouge italienne sollicite des renforts de la délégation départementale des Alpes-Maritimes. Durant plusieurs semaines, celle-ci va collecter et distribuer de l'aide aux migrants, tandis que le service de rétablissement des liens familiaux mettra en place un point téléphonique.

07 JUILLET

ALERTE CANICULE

Une forte vague de chaleur s'est abattue sur l'Hexagone du 29 juin au 7 juillet. Jusqu'à 51 départements ont été placés en vigilance orange. Le centre opérationnel a assuré une veille et l'information de tous les départements durant cet épisode caniculaire, tandis que les maraudes de jour étaient renforcées. Des actions dans des EHPAD, des hôpitaux, au domicile de personnes âgées ou isolées ont également été menées dans certains départements.

L'IRFSS AQUITAINE DÉCROCHE ERASMUS+

Le 15 juillet, l'IRFSS Aquitaine a remporté l'appel à projet « partenariat stratégique » Erasmus+, impulsé récemment par la Commission européenne, pour la création d'un « *serious game* » destiné aux étudiants kinésithérapeutes. Jusqu'alors, la simulation numérique n'était pas appliquée dans ce domaine. Le projet sera assorti d'un MOOC (formation en ligne ouverte à tous) à l'usage d'autres universités, d'autres formations en physiothérapie ou paramédicales.

08 AOÛT

OPÉRATION CULTURA

Pour la huitième année consécutive, la Croix-Rouge française s'associe à la Fondation Cultura pour collecter des fournitures scolaires dans les magasins de l'enseigne en faveur de familles défavorisées. Du 26 août au 6 septembre, les bénévoles ont collecté 28 tonnes de produits! Le record revient à Mérignac, en Gironde.

14^e ÉDITION DE LA CARAVANE D'ÉTÉ

La Caravane d'été a entamé son tour de France le 5 juillet, en partenariat avec Hansaplast. Douze étapes ont été programmées, de Clichy-sous-Bois à Fort Mahon, pour sensibiliser les citoyens aux gestes qui sauvent. L'animation « Bien-être et autonomie », destinée aux seniors, était proposée pour la première fois. En sept semaines, plus de 3000 personnes ont été initiées par les bénévoles.



09 SEPTEMBRE

ACCUEIL DE RÉFUGIÉS SYRIENS EN FRANCE

L'image d'un enfant échoué sur une plage fait le tour du monde et déclenche une prise de conscience collective sur la migration. Les 9, 10 et 11 septembre, la France accueille plusieurs centaines de réfugiés. La Croix-Rouge française héberge une centaine d'entre eux dans un centre à Champagne-sur-Seine (77), tandis que la Croix-Rouge hellénique sollicite le soutien de la FICR pour faire face à un afflux de réfugiés en provenance du Moyen-Orient.



JMPS DÉDIÉE AUX SENIORS

La Journée mondiale des premiers secours organisée le 11 septembre était dédiée aux seniors. La Croix-Rouge française a lancé à cette occasion sa nouvelle formation « Bien-être et autonomie », assortie d'une étude sur le bien-être des seniors qui a fait l'objet d'une table-ronde à l'espace Molitor à Paris.

10 OCTOBRE

INONDATIONS MEURTRIÈRES DANS LE SUD-EST

Dans la nuit du 3 au 4 octobre, des trombes d'eau d'une rare intensité s'abattaient sur le littoral des Alpes-Maritimes. Le bilan est terrible : 20 morts. L'état de catastrophe naturelle a été décrété dans 32 communes. Une cinquantaine de bénévoles de la Croix-Rouge française ont été mobilisés chaque jour pour distribuer des aides de première nécessité aux sinistrés et participer aux opérations de nettoyage des habitations.

CINQUANTE ANS DES SEPT PRINCIPES FONDAMENTAUX

Pour marquer l'anniversaire des sept Principes fondamentaux, le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge a lancé un débat mondial sur la pérennité de leur rôle dans la mise en œuvre des services humanitaires. Il exhorte tous les États et tous les acteurs non étatiques à défendre et promouvoir les valeurs humanitaires inscrites dans ces Principes, face à des crises et des conflits devenus plus complexes, et des contextes dangereux qui empêchent les volontaires d'assister les populations en détresse.

11 NOVEMBRE

ATTENTATS DE PARIS

Le vendredi 13 novembre restera dans l'esprit de tous les Français comme une date funeste. Ce soir-là, plusieurs fusillades et attaques-suicides ont été perpétrées en plein Paris et aux abords du Stade de France. Ces attentats ont fait 130 morts et plus de 350 blessés. 729 secouristes ont été mobilisés sur les différents sites pour secourir les blessés, accueillir et soutenir les familles et les rescapés. Les bénévoles ont aussi renforcé la cellule de crise au ministère des Affaires étrangères.

12 DÉCEMBRE



La COP21

150 chefs d'État, ministres, spécialistes de l'environnement, du climat et de l'humanitaire ont été réunis au Bourget pour 13 jours. La Croix-Rouge française était au cœur de l'événement, présente à la fois dans l'espace associatif « Générations Climat » et dans le dispositif de sécurisation. Aux côtés d'une quinzaine de sociétés nationales, elle affichait et défendait également son engagement sur les questions environnementales (voir article, pages 24-25).

LES DIX ANS DU CRISTAL ROUGE

Le 8 décembre 2005, cet emblème a été adopté par un protocole additionnel aux Conventions de Genève du 12 août 1949. Ce signe distinctif additionnel a été créé en raison des difficultés que l'utilisation des emblèmes existants peuvent poser à certains États ou sociétés nationales pour intervenir dans des zones où existent des tensions géopolitiques.

COP21 : LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE ENGAGÉE POUR L'ENVIRONNEMENT

À première vue, cet engagement en a surpris certains. En effet, dans l'opinion du grand public, la Croix-Rouge est rarement associée aux problématiques environnementales. C'est sans prendre en compte les effets du réchauffement climatique sur les populations vulnérables, partout dans le monde, et sur la hausse du nombre de victimes des catastrophes naturelles, là aussi à l'échelle planétaire. Ce sont justement ces populations que la Croix-Rouge accompagne et ces victimes à qui elle vient en aide, dans l'urgence et sur le long terme. Déjà impliqué, à plusieurs niveaux de ses programmes, dans la réduction des impacts des dérèglements climatiques sur les populations, l'ensemble du Mouvement Croix-Rouge Croissant-Rouge, dont la Croix-Rouge française, ne pouvait qu'être concerné de près par ce grand rendez-vous de la fin de l'année 2015.

30 novembre-12 décembre : la COP21

Avec l'échéance majeure de l'avenir de la planète en toile de fond, l'événement porté par l'ONU et la France, a réuni, pendant 13 jours au Bourget (93), 150 chefs d'États, leurs ministres, des spécialistes de l'environnement, du climat et de l'humanitaire, mais aussi le grand public. Le rendez-vous a abouti à la signature d'un accord historique par 195 États et l'Union européenne. La rencontre, planifiée de longue date, se déroulait trois semaines après les attentats du 13 novembre, le niveau d'alerte sécurité était par conséquent encore plus élevé qu'initialement prévu. La Croix-Rouge française, représentée par des bénévoles et des salariés, a assuré un double rôle : prendre part au dispositif de sécurisation des lieux, mais également défendre son engagement pour limiter les vulnérabilités face aux effets du changement climatique, en écho au positionnement de la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR).

Une implication multiple

Le Mouvement Croix-Rouge Croissant-Rouge s'est impliqué aussi bien dans la zone ONU que dans l'espace « Générations Climat », prévu pour recevoir le grand public. Le stand de la FICR, les représentants du CICR, ceux d'une quinzaine de sociétés nationales et du Centre du changement climatique de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge se trouvaient dans la partie consacrée plus spécifiquement aux négociations officielles. Dans l'autre espace, le stand Croix-Rouge française figurait en bonne place aux côtés des autres acteurs engagés dans les questions environnementales. L'association a pu y diffuser ses messages auprès du public, notamment en proposant des animations et des jeux sur des sujets comme la préparation aux catastrophes et l'atténuation des effets de celles-ci sur les populations et leurs moyens de subsistance. La Croix-Rouge était également mobilisée sur des manifestations annexes, dont la « Conference of Youth » et les « Development and Climate Days ».

LA « CONFERENCE OF YOUTH »

Ce rendez-vous était organisé les 27 et 28 novembre au Parc des expositions de Villepinte (93), à la veille de la COP21. La conférence a rassemblé 5 000 jeunes du monde entier et a abouti à l'écriture d'un manifeste remis à Laurent Fabius, président de la COP21. Une délégation d'une dizaine de jeunes bénévoles Croix-Rouge, venus de toute la France, représentait l'association. Ils y ont présenté quelques-unes de leurs initiatives liées à la thématique environnementale, à travers différents jeux de sensibilisation, entre autres. Des initiations à la réduction des risques ont par ailleurs été dispensées.

Assurer la sécurité des participants

Cette représentation était complétée par un dispositif prévisionnel de secours de la Croix-Rouge française. L'association a ainsi assuré une présence, tout au long de l'événement, 24 heures sur 24, avec 291 secouristes impliqués. Elle s'est aussi investie, aux côtés des forces



de l'ordre, armée, pompiers, Samu, services de déminage, préfecture de police, protection civile, Croix Blanche, Ordre de Malte et des services des Nations unies, dans le poste de commandement opérationnel (PCO), haut lieu de la sécurité et inaccessible au public, dédié à la coordination de toutes les interventions sur le site.

LES « DEVELOPMENT AND CLIMATE DAYS »

Cette conférence est un rendez-vous connu et régulier des conférences sur le climat. Sa treizième édition était organisée conjointement par le Centre Climat de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge*, l'International Institute for Environment and Development, l'Overseas Development Institute, le Centre de recherches pour le développement international et le Climate and Development Knowledge Network, les 5 et 6 décembre, week-end charnière de la COP21. L'événement a réuni plus de 250 participants chaque jour (praticiens du développement et de l'humanitaire, chercheurs, pédagogues, diplomates), à L'Usine (Saint-Denis, 93), autour de l'enjeu « Zéro pauvreté, Zéro émission ». Les tables rondes et les ateliers de travail ont exploré les liens entre pauvreté, environnement et politiques climatiques. Les participants se sont concentrés sur les actions à mettre en œuvre pour relever les défis des impacts du changement climatique sur les plus pauvres, en utilisant notamment les technologies vertes.

* Le Centre Climat de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge a été créé en 2002 aux Pays-Bas. Son rôle est de faire le lien entre l'éveil des consciences sur les enjeux liés au changement climatique et la réduction des risques de catastrophe. Il rassemble des données scientifiques et des connaissances opérationnelles émanant du terrain et met l'accent sur l'interaction entre la sensibilisation, l'action et le plaidoyer.

UN VILLAGE ÉCOLOGIQUE CROIX-ROUGE AUX PHILIPPINES

Hausse du niveau des mers et des océans, fonte des glaciers, pénuries d'eau potable, augmentation de la fréquence et de l'intensité des catastrophes climatiques (sécheresses, inondations, tempêtes...). Les effets du réchauffement climatique sont scientifiquement prouvés et certains sont plus visibles que d'autres. Les régions qui dépendent davantage des ressources naturelles de base sont les plus affectées. En tant qu'acteur majeur du secteur humanitaire, la Croix-Rouge a développé des stratégies d'adaptation au changement climatique qui reposent sur trois mots-clés : prévention, renforcement des capacités et résilience. Exemple d'un programme à l'international.

Deux ans après le passage du typhon Haiyan, le village Croix-Rouge situé dans la commune de PayPay au nord de l'île de Cebu a été inauguré en novembre 2015. Ce village 100 % autonome et écologique a été conçu selon une approche globale visant à renforcer la résilience de la population face aux catastrophes naturelles, et à leur offrir des conditions de vie dignes en favorisant un développement socio-économique pérenne. Issu de la collaboration entre la Croix-Rouge française, France Philippines United Action, Habitat for Humanity et la Croix-Rouge des Philippines, ce village offre des solutions innovantes adaptées aux problématiques environnementales. Composé de 128 habitations conçues selon des standards nationaux et internationaux et accueillant 750 personnes, le village comprend aussi des infrastructures communautaires, pouvant servir de centres d'évacuation en cas de cyclone.

La force et l'originalité du projet résident dans son ambition écologique. L'ensemble des besoins en énergie électrique de base des familles et des installations publiques est couvert par un système innovant de trois fermes solaires, construites par Électriciens sans frontières. Un réseau d'eau courante pour chaque maison permet un accès gratuit à l'eau. L'eau de pluie est récupérée par un système individuel. Un réseau d'égouts permet le traitement des eaux usées. Les émissions de CO2 sont réduites par la distribution de poêles de masse, limitant la consommation de bois sec pour cuisiner.

À cela s'ajoute la reconstitution des écosystèmes dégradés autour du site, grâce à la réhabilitation de 20 hectares de mangroves et de bambous. En parallèle, des actions de sensibilisation à la préservation des ressources naturelles sont menées. Les agriculteurs sont formés à la permaculture pour améliorer leurs rendements tout en respectant l'environnement, afin de soutenir le développement économique et la diversification des sources de revenus.





NOS ACTIONS 2015



ORDER NO.: 80141
MODEL NO.: 2258693D
MODEL NAME: CAMP
C/NO.: 102 - 202
MADE IN CHINA



URGENCE SECOURISME

Dans la mémoire des équipes, 2015 demeurera marqué par des événements d'une intensité exceptionnelle, comme les inondations dans le sud de la France, la mise en place des actions d'aide aux migrants et aux réfugiés, le crash de l'avion de la Germanwings... À ceux-là se sont ajoutées les deux vagues d'attentats en Ile-de-France qui ont ponctué de façon tristement macabre le début et la fin de l'année. Ces situations d'urgence et de crise ont appelé des réponses des intervenants de la Croix-Rouge française déjà impliqués dans des missions moins exceptionnelles, mais tout aussi importantes au quotidien. Ces missions sont menées dans une volonté d'accompagner les personnes vulnérables vers l'autonomie, inscrite dans la stratégie de l'association. En effet, de manière plus large, la Croix-Rouge française souhaite apporter des réponses durables aux personnes victimes d'accidents ou de crises. D'ailleurs, face aux aléas climatiques, technologiques ou sociétaux de fréquence et d'ampleur croissantes, cette volonté impose encore davantage de préparer les réponses, quelle que soit la zone géographique touchée.



CHIFFRES CLÉS 2015

9 052

intervenant·s secourist·es
bénévol·es

60 197

postes de secours
lors de manifestations
diverses

5 095

vacations de prompt secours,
soit l'équivalent de
11 808 postes de secours

103 415

personnes prises en charge

63 154

personnes formées au PSC1
(Prévention et secours
civiques de niveau 1)

54 713

personnes initiées aux
premiers secours

URGENCE SECOURISME EN 2015

Deux vagues d'attentats majeurs

L'année 2015 a été particulièrement impactée par les attentats de janvier et de novembre. Le mercredi 7 janvier, dès les premières minutes qui ont suivi l'attaque perpétrée dans les locaux de l'hebdomadaire satirique Charlie Hebdo, faisant 12 morts et 11 blessés, la Croix-Rouge française a été mobilisée pour participer aux opérations de secours et à la prise en charge des personnes impliquées. Le déclenchement immédiat du Plan Vigipirate a entraîné la mise en œuvre de mesures spécifiques liées à la menace terroriste. Durant cinq jours, les équipes de secours de la Croix-Rouge française ont été omniprésentes sur les sites des attaques qui ont suivi. Elles ont eu lieu dès le lendemain à Montrouge (92), avec le décès d'une policière. Elles se sont poursuivies le vendredi 9 janvier à la Porte de Vincennes (75), lors de prise d'otages et de la fusillade de l'Hypercacher, occasionnant cinq morts; alors que simultanément, à Dammartin-en-Goële (77), les forces de l'ordre lançaient l'assaut sur deux terroristes. Les 10 et 11 janvier, de nombreux rassemblements de soutien étaient organisés à travers le pays, dont celui sans précédent du dimanche 11 à Paris qui, en plus des nombreux chefs d'État venus du monde entier, a rassemblé 1,5 million de personnes et mobilisé 350 intervenants secouristes de la Croix-Rouge française.

Le 13 novembre, la Croix-Rouge française assurait le dispositif de secours au Stade de France pour le match de football France/Allemagne. Ses équipes ont ainsi été immédiatement engagées pour porter secours aux victimes de trois explosions. Quasiment au même moment, à Paris, des attentats aux armes de guerre étaient perpétrés sur plusieurs sites du centre et de l'est de la ville, dont celui du Bataclan faisant 85 morts. Le bilan total des victimes fait alors état de 130 morts et de 352 blessés, dont 99 en situation d'urgence absolue. De nombreuses actions ont été mises en place, telles que la prise en charge des blessés et impliqués, le renforcement

de la cellule médico-psychologique et de la cellule téléphonique du ministère des Affaires étrangères, ainsi que l'accueil des familles à l'École Militaire. 729 bénévoles ont été mobilisés lors de ces événements, dont 220 intervenants secouristes pour le volet secours à victimes proprement dit.

Le plan ARAMIS (actions régionales sur accidents multisites et interventions spécifiques) a été déclenché lors de ces deux vagues d'attentats. Ce plan de secours propre à la Croix-Rouge française a été pensé il y a plusieurs années, en tenant compte des retours d'expérience des attentats de Madrid (2004) et de Londres (2005), afin de mieux organiser la réponse de l'association. Ces événements ont conduit la Croix-Rouge française à mettre en œuvre un plan de préparation pour faire face à de nouvelles menaces. Fondé sur l'extension du plan ARAMIS aux grandes métropoles françaises, il intègre des volets de formation et de protection des intervenants de l'association.

Secourir en situation d'exception

Si l'année 2015 a été particulièrement dense en raison des attentats, de nombreux autres événements (inondations, plans neige, intempéries...) ont aussi occasionné l'intervention de la Croix-Rouge française. En répondant à toutes ces situations d'exception, l'association a ainsi conduit 250 opérations de secours dans 71 départements et participé à 41 exercices de sécurité civile dans 30 départements. Elle s'est attachée à secourir les personnes et à donner aux victimes, aux impliqués non blessés, aux sinistrés ou aux familles de victimes, le soutien nécessaire pour qu'ils puissent se rétablir des conséquences de l'événement dans les meilleures conditions possibles. Parce que la Croix-

INONDATIONS DANS LES ALPES-MARITIMES

Le samedi 3 octobre à 11 heures, Météo-France émet une vigilance orange « orages et pluies-inondation » pour six départements de la Côte d'Azur, un front orageux ayant traversé le quart sud-est du pays dans la soirée. Le département des Alpes-Maritimes a été le plus touché par les orages et les pluies diluviennes qui ont causé la mort de 20 personnes et des dégâts matériels considérables. Très rapidement, les équipes de la Croix-Rouge française se sont mobilisées pour apporter un soutien dans les communes sinistrées. De nombreuses opérations de post-urgence ont été réalisées pendant plusieurs semaines.



Rouge française dispose d'un système d'alerte qui permet de mobiliser rapidement ses capacités humaines et matérielles, elle peut ainsi conduire des actions de secours immédiates telles que l'installation de centres d'accueil des impliqués et de centres d'hébergement d'urgence, des opérations « Coup de main, coup de cœur », de soutien psychologique, etc.

Crash d'un avion dans le département des Alpes-de-Haute-Provence

Le 24 mars 2015, un airbus A320 de la compagnie Germanwings, avec 148 personnes à bord et assurant la liaison entre Barcelone et Düsseldorf, s'est écrasé sur le territoire de la commune de Méolans-Revel, dans le massif des Trois-Evêchés, situé à 1700 mètres d'altitude, inaccessible aux moyens terrestres (à 3 heures de marche) et dans des conditions météorologiques dégradées. La Croix-Rouge française a participé pendant plusieurs jours au dispositif d'accueil et de soutien des familles des victimes, en assurant deux centres d'hébergement d'urgence, un dispositif prévisionnel de secours et du soutien psychologique. Des équipes des



Croix-Rouge allemande et espagnole sont venues compléter les dispositifs, en assurant le lien avec leurs ressortissants.

Formation « Bien-être et autonomie »

Destinée aux personnes de plus de 60 ans, cette formation propose un programme complet, allant de la prévention des accidents de la vie courante aux facteurs clés de santé (sommeil, alimentation, mémoire, activités physiques et lien social) complété par une formation au PSC1 (prévention et secours civiques de niveau 1). Un premier coup d'envoi a été donné à l'occasion du Salon des seniors, du 9 au 12 avril à Paris. Des animations extraites de la formation ont été proposées sur le stand de la Croix-Rouge française, avec une conférence sur la prévention des chutes. La formation a ensuite été intégrée à la « Caravane d'été » 2015. Les trois ateliers (sommeil, alimentation et mémoire) ont été plébiscités par les seniors et les personnes en contact avec les personnes âgées (personnels de maisons de retraite, aidants, etc.). Un lancement officiel a suivi, dans le cadre des Journées mondiales des premiers secours (JMPS), le 12 septembre. Elles étaient placées sous le thème « Les premiers secours et les seniors ». Le succès est encourageant et la formation répond à un réel besoin, comme en témoigne l'étude menée par l'institut OpinionWay pour la Croix-Rouge française qui fait apparaître que « plus d'un senior sur deux craint de perdre son autonomie et considère utile de suivre une formation préventive ». Un des prochains défis que se lance l'association est ainsi d'aller à la rencontre des seniors pour les former.

MEMOIRESDESCATASTROPHES.ORG

Pendant les opérations de post-urgence menées à la suite des inondations d'octobre sur la Côte d'Azur, les victimes ont été invitées à s'exprimer sur le site memoiresdescatastrophes.org. Il a pour but d'augmenter la résilience des populations, pour leur permettre, à chacune des phases d'une catastrophe, de l'anticiper, lui résister, se relever rapidement et consolider les acquis de l'expérience, d'une façon qui prépare aux aléas suivants. Le site informe sur les drames du passé et leur gestion, valorise les expériences de chacun, favorise les échanges intergénérationnels et invite à rejoindre une communauté. Il participe ainsi à la construction de liens plus nombreux et plus riches qui sont autant de facteurs de résilience.



ACTION SOCIALE

L'année 2015 a notamment été marquée par le renforcement des actions de la Croix-Rouge française auprès des personnes migrantes. Suite à la déclaration de François Hollande du 7 septembre 2015, la France s'est engagée à accueillir 30 000 réfugiés en deux ans. Au nom de la solidarité internationale, l'association s'est mobilisée, dès le mois de juin, auprès des milliers de migrants bloqués à la frontière italienne. Depuis, tout en poursuivant son aide constante aux populations victimes de la grande exclusion, la Croix-Rouge française a intensifié son soutien quotidien aux populations migrantes, notamment en Ile-de-France et dans le Nord. Autre sujet majeur de l'année 2015 : les deux vagues d'attentats en Ile-de-France. Les bénévoles de l'action sociale ont été particulièrement présents pour apporter leur soutien psychologique aux personnes impliquées. Ce soutien ne s'est pas uniquement manifesté dans l'orientation vers les services existants et la mise en relation avec les proches, mais également et surtout par l'observation, l'accueil, l'écoute attentive et la satisfaction des besoins essentiels et urgents. Malgré ces engagements importants, les autres missions auprès des personnes vulnérables ont continué à être assurées au quotidien.



CHIFFRES CLÉS 2015

40 000

engagements bénévoles recensés dans l'action sociale (soit **35 460** personnes physiques)

2 971

salariés au sein des filières Lutte contre les exclusions et Enfance-famille, **177** volontaires en service civique et **90** personnes engagées dans l'action sociale sous la forme du mécénat de compétences

5 162

bénévoles de l'action sociale formés

185

établissements et services de la filière Lutte contre les exclusions, **4 633** places annuelles (**3 828** places d'hébergement et **805** places annuelles en logement accompagné)

91

établissements de la filière Enfance-famille et **3 129** places pour la petite enfance et la protection de l'enfance

620

centres de distribution alimentaire et **85** épiceries sociales

556

vestiboutiques et **315** vestiaires

204

équipes mobiles dans **75** départements dont **10** équipes salariées

38

dispositifs itinérants Croix-Rouge sur roues

ACTION SOCIALE EN 2015

Interventions auprès des personnes migrantes

L'Europe n'avait pas été confrontée à des déplacements de populations de cette ampleur depuis trente ans. En 2015, plus d'un million de personnes ont franchi les frontières du continent à la recherche d'une protection. Cependant, il s'agit là d'une fraction infime au regard des millions de déplacés internes ou de réfugiés qui fuient vers les pays limitrophes. Parce que cette situation a mis en lumière les lacunes des dispositifs existants, le conseil d'administration de l'association, dans sa décision du 14 octobre 2015, a rappelé que la Croix-Rouge française a un devoir d'assistance humanitaire auprès de tous les migrants, quel que soit leur statut, à tous les niveaux d'action de l'association.

La Croix-Rouge française a ainsi réaffirmé être « attachée à son principe d'indépendance » et qu'elle « peut intervenir au-delà des actions confiées par l'État pour la prise en charge des migrants ». L'association a ajouté qu'elle « accompagne les personnes migrantes tout au long de leurs parcours de vie si besoin en est », en définissant des « zones d'action prioritaires ». En d'autres termes, l'association a déclaré qu'elle pouvait intervenir au-delà de ses seules obligations contractuelles et apporter une réponse aux personnes qui ne peuvent plus solliciter l'aide sociale du fait de leur situation administrative. Le conseil d'administration a également reconnu l'existence de situations d'urgence sociale exceptionnelles liées à la situation particulière des migrants, justifiant une intervention spécifique, mais aussi la nécessité de construire des réponses à long terme.

Pour ce faire, la Croix-Rouge française a travaillé « en lien étroit et en complémentarité des acteurs locaux ». En effet, elle a apporté son savoir-faire (soutien psychologique, français langue étrangère, aides matérielles, accès aux soins, rétablissement des liens familiaux, etc.) auprès de partenaires associatifs plus spécialisés dans les

missions destinées aux personnes migrantes ou qui n'étaient pas en mesure d'apporter ces aides. Enfin, le conseil d'administration a recommandé d'« intensifier le plaidoyer de la Croix-Rouge française » auprès des partenaires institutionnels et invité à sensibiliser davantage le public aux problématiques rencontrées par les migrants.

Les responsables du soutien psychologique au cœur des situations d'exception

Présents dès les premières heures sur les scènes des attentats de janvier et novembre en Ile-de-France, les bénévoles de la Croix-Rouge française ont apporté des secours physiques et psychologiques aux impliqués. La partie psychologique est centrée sur l'observation, l'accueil et l'écoute. Les objectifs sont d'identifier les besoins urgents et d'accompagner les personnes en détresse, d'assurer leur sécurité, de favoriser leur accès aux services existants et de les mettre en contact avec leurs proches ou un soutien social.

Les référents du soutien psychologique (ReSP) rassemblent les responsables départementaux et territoriaux du soutien psychologique (RDSP/RTSP), leurs adjoints (RDSPA/RTSPA) et les référents du soutien psychologique opérationnels nationaux (ReSPON). Leurs actions concernent le soutien psychologique et les conseils techniques aux bénévoles de la Croix-Rouge française. Ils interviennent à différents moments: en amont, en participant à la stratégie globale de réponse à l'événement et au briefing technique des équipes; pendant les interventions, en participant à l'organisation des dispositifs, en contribuant à l'évaluation des besoins et en assurant le lien avec les structures publiques de psychiatrie; après les interventions, en participant au débriefing technique des équipes, et au « *defusing* » si besoin. Ils interviennent aussi dans les semaines qui



suivent, avec des débriefings psychologiques, des entretiens individuels, des groupes de parole et en orientant les personnes vers des consultations spécialisées.

L'année 2015 a été marquée par plusieurs situations d'exception majeures pendant lesquelles les ReSP sont intervenus. Quelques exemples marquants :

- > **Janvier** : attentats contre *Charlie Hebdo* et l'Hyper Cacher à Paris.
- > **Mars** : crash de l'airbus A320 de la Germanwings dans les Alpes-de-Haute-Provence.
- > **Avril et mai** : interventions au Centre de crise et de soutien du ministère des Affaires étrangères suite au séisme au Népal.
- > **Juin, juillet, octobre, novembre et décembre** : accueil des migrants à Vintimille (frontière italienne).
- > **Octobre, novembre et décembre** : inondations dans les Alpes-Maritimes.
- > **Novembre** : attentats à Paris et à Saint-Denis (action prolongée en décembre) et accueil des migrants à Pleyber-Christ (Finistère).
- > **Décembre** : accueil des migrants à Caen.

Ces moments ont aussi permis aux ReSP d'approfondir un travail de réflexion centré sur le soutien apporté aux bénévoles lors des opérations d'urgence, afin de préserver leur bien-être psychique pendant les actions.

Plus généralement, les retours d'expérience des pôles santé départementaux et territoriaux sur leurs interventions auprès des bénévoles ont contribué à envisager une meilleure prise en charge. Les temps d'échanges entre ReSP sur les situations d'exception ont mis en évidence l'importance de leur rôle auprès des bénévoles, et la capacité essentielle des intervenants Croix-Rouge à apporter une aide de qualité aux impliqués. Tous les bénévoles formés peuvent en effet apporter un soutien psychologique tel que défini par le Réseau européen du soutien psychologique : « L'ensemble des moyens et des attitudes qui permettent aux volontaires, professionnels ou non professionnels de la santé mentale d'apporter leur aide aux personnes en difficulté psychique, avant ou indépendamment des propositions de soins médicalement indiqués ». Cet espace d'écoute et de soutien favorise la mise en place des premières défenses psychiques après l'événement.

Le soutien psychologique a de plus, non seulement un rôle de prévention, mais aussi un rôle de repérage des troubles psychiques et d'orientation des impliqués vers une prise en charge thérapeutique, comme celle des cellules d'urgence médico-psychologique du Samu.

CENTRER LE PROJET SOCIAL DES CRÈCHES SUR L'ACCUEIL DES PUBLICS VULNÉRABLES

En 2015, environ 30 % des enfants inscrits au sein des crèches de la Croix-Rouge française sont en situation de précarité, alors que ce chiffre avoisine les 8 % en moyenne pour la France. Il est donc important pour l'association de mettre l'accent sur les familles les plus vulnérables. Au centre du projet social des crèches, l'analyse territoriale des besoins sociaux et des données démographiques : taux de chômage de la commune, part des familles monoparentales, part des familles vivant sous le seuil de pauvreté, etc. Ce préalable est essentiel pour offrir un accompagnement adéquat. Dans le cas des crèches, un accompagnement spécifique est dédié aux parents en recherche d'emploi, en situation de précarité ou d'isolement social et aux enfants en situation de handicap.

ACTIONS POUR LES MIGRANTS À LA FRONTIÈRE FRANCO-ITALIENNE

Dès le mois de juin, en coopération avec la Croix-Rouge italienne et les bénévoles de la délégation départementale des Alpes-Maritimes, des services de rétablissement des liens familiaux (RLF) d'urgence ont pu être apportés à des centaines de réfugiés originaires d'Érythrée, du Liban, de Somalie, de Syrie et de Libye, à la gare de Vintimille, en Italie, et à la frontière franco-italienne à proximité de Menton. L'équipe RLF franco-italienne a permis aux réfugiés de pouvoir contacter leurs proches restés au pays ou ailleurs en Europe. Des actions de sensibilisation ont aussi été menées afin de prévenir la rupture des liens familiaux.

AMÉLIORER LA QUALITÉ NUTRITIONNELLE DES PRODUITS PROPOSÉS

L'adoption en décembre 2015 de la loi relative à la lutte contre le gaspillage alimentaire est une étape importante. Cette loi représente une réelle opportunité pour les unités d'aide alimentaire de la Croix-Rouge française de développer la part de produits frais de qualité dans le volume des denrées distribuées. Cela va avoir pour incidence d'améliorer l'équilibre nutritionnel des repas fournis, tout en faisant de la lutte contre le gaspillage alimentaire un outil supplémentaire pour l'inclusion sociale.



SANTÉ ET AUTONOMIE

L'accès pour tous à des soins et un accompagnement de qualité, et des dispositifs qui privilégient l'autonomie des personnes fragilisées, sont les forces du réseau des établissements et services de la Croix-Rouge française. Ils sont répartis en sept filières métier. En 2015, quatre de ces filières étaient encadrées par la direction de la santé et de l'aide à l'autonomie : Sanitaire, Personnes âgées, Handicap et Domicile. L'expertise générale et les savoir-faire de l'association lui permettent d'avoir une vision globale des besoins, d'accompagner les personnes vulnérables dans leur parcours, d'assurer une continuité dans les services proposés et d'améliorer sans cesse la qualité de son offre. Tous les établissements et services sont engagés dans une démarche qualité. L'année 2015 a, entre autres, été marquée par un nouvel accord national pour les centres de santé et les centres de soins infirmiers, ainsi que la définition de 13 priorités pour une meilleure participation des personnes en situation de handicap.



CHIFFRES CLÉS 2015

259
établissements et services
répartis sur **65** départements

2 962
lits et places pour l'accueil
des personnes âgées

3 600
adultes et enfants handicapés
accompagnés

39 572
personnes aidées à domicile

1 785
lits et places de soins
de suite et de réadaptation
(SSR), médecine-chirurgie-
obstétrique (MCO) et
psychiatrie



Un nouvel accord national pour les centres de santé et les centres de soins infirmiers

Signé en juillet 2015, cet accord apporte un peu plus de marge de manœuvre budgétaire. Il fixe comme priorité le renforcement de l'accès aux soins sur tout le territoire : une « option démographique » ouvre la voie de trois contrats incitatifs spécifiques aux centres de santé, centres de santé dentaires et centres de santé infirmiers. Ils visent à favoriser l'installation et le maintien de ces dispositifs dans les zones sous-dotées.

Les actions des centres de santé sont revalorisées par une rémunération forfaitaire qui correspond à une grille d'engagements adaptée aux spécificités des centres en termes d'organisation, de coordination des soins et d'accessibilité. Les critères pour prétendre à cette rémunération intègrent un socle commun, avec des items obligatoires et d'autres qui sont optionnels : accès aux soins (avec des horaires élargis), mission de santé publique, travail en équipe, développement et partage des systèmes d'information. De plus, les centres peuvent répondre à des critères optionnels du socle commun complémentaire propres à leurs spécificités : engagement dans une démarche qualité, prise en charge des publics vulnérables, télétransmission.

Par ailleurs, comme les infirmiers libéraux, les centres pourront percevoir des majorations d'actes (pour les visites et les consultations), spécifiques à la permanence des soins. Enfin, l'accord améliore les relations entre les centres de santé et l'assurance maladie, en modernisant les échanges. Des outils de consultation en ligne des droits de l'assuré ou d'acquisition des droits sont par exemple mis à disposition de l'ensemble des centres.

LE SITE INTERNET DES ÉTABLISSEMENTS pouvous.croix-rouge.fr

Lancé le 15 novembre 2015, ce site internet présente l'offre de services sanitaire et médico-sociale de l'association. Il s'adresse en priorité au grand public, mais aussi aux professionnels et aux prescripteurs.

Les démarches qualité au sein des établissements et services

> Dans la filière Sanitaire

Les démarches de visite dans le cadre de la certification HAS V2014 ont débuté en janvier 2015. La méthode d'investigation des experts-visiteurs a été modifiée et les exigences du déploiement de la qualité et de la gestion des risques par les professionnels de terrain s'en trouvent renforcées.

> Dans la filière Domicile

Comme tous les ans, l'audit de certification AFNOR « Services aux personnes à domicile » s'est déroulé en 2015. Les résultats ont été positifs puisque cinq remarques seulement ont été notifiées (neuf en 2014) et six points forts ont été soulignés. La démarche qualité a été initiée pour les 14 centres de soins infirmiers, sur la base d'un référentiel adapté de l'outil de la Haute autorité de santé (HAS). Pour les équipes spécialisées Alzheimer, la volonté d'associer les acteurs de terrain aux réflexions d'amélioration continue s'est traduite par l'animation ou la co-animation avec la filière métier de quatre journées de groupes de travail, notamment pour suivre la démarche qualité des équipes des services spécifiques mandataires.

> Dans la filière Personnes âgées

La qualité du circuit du médicament a été évaluée en 2015, sous la forme d'une autoévaluation, avec l'utilisation des outils de l'Agence nationale d'appui à la performance des établissements de santé et médico-sociaux (ANAP). Cette évaluation a permis de mettre en lumière les points à risques et de dresser une cartographie de ces risques, ainsi que les actions d'amélioration à envisager. Le pôle qualité et la direction régionale Ile-de-France de la Croix-Rouge française, grâce à un groupe de travail de professionnels des établissements, ont créé et diffusé un guide sur la nutrition à destination des professionnels de chaque établissement.

> Dans la filière Handicap

Les évaluations externes ont été poursuivies en 2015. Comme pour la filière Personnes âgées, un groupe pluridisciplinaire a permis la création d'un guide sur la nutrition qui a ensuite été diffusé. Deux référentiels d'évaluation externe pour les maisons d'accueil spécialisées (MAS), foyers d'accueil spécialisés (FAM), foyers de vie et pour les services d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD) ont été construits. Une boîte à outils concernant le projet personnalisé a

également été élaborée en lien avec les professionnels des établissements et services de la filière (13 personnes). Ce travail a donné lieu à la construction d'un guide méthodologique, d'outils de recueil des besoins et habitudes de vie, d'une trame de projet et d'outils opérationnels de suivi. Enfin, des trames de documents qualité relatifs au risque infectieux ont été élaborées par des professionnels en lien avec la filière Personnes âgées.

Les 13 priorités pour une meilleure participation des personnes en situation de handicap

> Le rapport « Zéro sans solution »

En juin 2014, paraissait le rapport « Zéro sans solution », mené par le conseiller d'État Denis Piveteau, visant à permettre un parcours de vie sans rupture pour les personnes en situation de handicap et leurs proches. À l'issue de ce rapport, le gouvernement a confié à Marie-

Sophie Desaulle la mise en mouvement des acteurs, afin d'appliquer ces préconisations à partir de quatre grands axes définis sur trois ans. Elle a consulté les différents opérateurs afin de déterminer les marges de manœuvre et les actions sur lesquelles ils peuvent s'engager. Le 15 avril 2015, la Croix-Rouge française l'a rencontrée afin de lui présenter l'approche multifilière, richesse de l'association, permettant d'accompagner au plus près de leurs besoins les personnes en situation de handicap.

> L'engagement de la Croix-Rouge française

À partir d'une réflexion menée avec la commission « Établissements » du conseil d'administration, les personnes concernées par le handicap, les directeurs filières métiers et les directeurs des établissements et services médico-sociaux (ESMS) pour personnes en situation de handicap, 13 priorités ont été arrêtées, en juin 2015, sur lesquelles les différentes filières de l'association se sont engagées. Ces 13 priorités sont réparties en 8 thèmes.

RÉSUMÉ DES 13 PRIORITÉS DE LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE POUR UNE MEILLEURE PARTICIPATION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

> Le logement :

1. Étudier des solutions de logement « alternatif », dans chaque région, en s'appuyant sur les expériences existantes au sein du réseau Croix-Rouge française.
2. Faire évoluer les offres existantes afin de faciliter leur mise en adéquation avec les besoins évolutifs des personnes en situation de handicap.
3. Proposer des mises en situation dans les ESMS, dans le cadre d'une contractualisation avec les maisons départementales des personnes handicapées (MDPH), afin de préciser le projet de vie des personnes.

> L'accompagnement des 18-25 ans :

4. Développer, pour ce public, des réponses diversifiées et adaptées.

> La proximité avec ceux qui en ont le plus besoin :

5. Mettre en place, dans chaque région, des gestionnaires de cas complexes assurant une coordination et un ajustement de l'offre existante.
6. Créer des hébergements de transition dotés d'un plateau technique pour accompagner de manière temporaire les personnes rencontrant des troubles du comportement.

> La « pair-émulation » :

7. Ouvrir l'accès à des services de « pair-émulateur » auprès des personnes accompagnées dans les ESMS, afin d'apporter des solutions complémentaires de celles proposées par les professionnels.

> Le soutien des aidants familiaux et des personnes accompagnées :

8. Aider les aidants familiaux et les personnes handicapées à formuler leur choix sur un projet de vie.
9. Associer les bénévoles de l'association à des actions favorisant la mise en place d'instantants de répit pour les aidants familiaux et de sensibilisation de la société civile à l'accueil des personnes en situation de handicap.

> L'intégration de l'expertise des aidants familiaux et des personnes accompagnées :

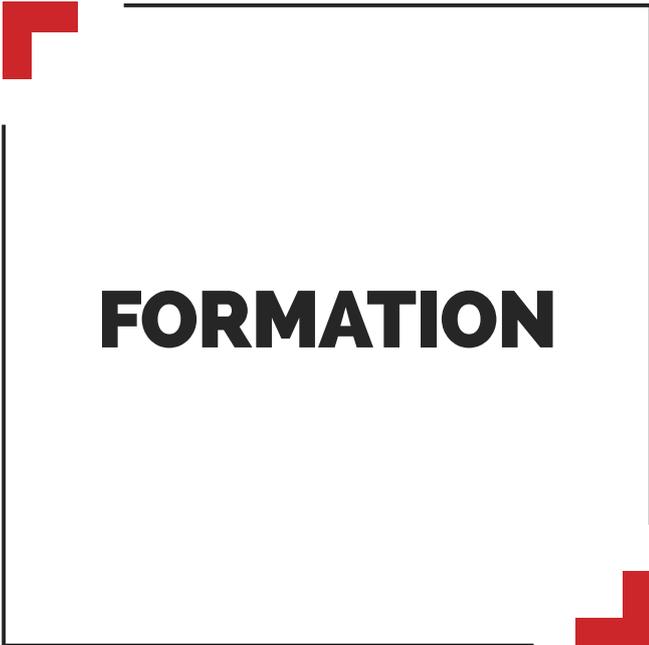
10. Intégrer, dans les actions de formation initiale et continue, des formateurs en situation de handicap ou des parents, afin que les professionnels puissent bénéficier de cette expertise.
11. Mettre à contribution le savoir-faire Croix-Rouge française en matière de formation, afin d'aider à la mise en place d'une certification dans le cadre de la « pair-émulation ».

> La conduite du changement :

12. Développer, au sein des établissements de formation de la Croix-Rouge française, des actions de formations inter-filières dans les cursus initiaux et continus, afin de favoriser la conduite du changement.

> « Rendre accessible » :

13. Organiser les établissements et services en plateforme de services intégrés territorialisés offrant une palette de prestations diversifiées et adaptées à chacune des situations individuelles des enfants, adolescents, jeunes adultes et adultes accompagnés, en donnant la priorité au milieu ordinaire.



FORMATION

Acteur historique et fondateur des formations sanitaires et sociales en France, la Croix-Rouge n'en est pas moins un fer de lance de l'innovation. En 2015, comme les années précédentes, l'ensemble des activités de formation a suivi ce mouvement. C'est ainsi que la filière se situe de plain-pied dans les avancées du numérique. Parce que l'e-learning, la télémédecine, la santé connectée, etc. ont fait leur entrée dans les métiers du sanitaire et du social, les pédagogies s'adaptent à ces nouveaux outils, pour encore mieux répondre aux besoins des apprenants et garantir une offre de qualité. C'est aussi dans cette optique, et afin de s'inscrire dans les nouvelles exigences des formations sanitaires, que la simulation en santé a fait son apparition dans les méthodes d'apprentissage. La formation des publics peu qualifiés n'en est pas pour autant oubliée, avec notamment l'élaboration en 2015 de programmes portant sur tous les domaines du CléA, une certification qui a pour but d'élever les niveaux de qualification pour sécuriser les parcours professionnels.



CHIFFRES CLÉS 2015

5 046
étudiants en pré-qualification

18 639
étudiants en formation initiale
sanitaire et sociale

140 000
salariés en formation
professionnelle continue

27 725
candidats aux concours
infirmiers

12 %
de l'offre de formation pour les
infirmier(e)s en France

14 %
de l'offre de formation
aide-soignant(e)
en France

FORMATION EN 2015

Développement de la simulation en santé

En 2015, dans une démarche d'amélioration continue des pratiques formatives, les intervenants de la filière Formation ont développé la simulation en santé. Concrètement, les apprenants sont placés dans un environnement de soin reconstitué avec un patient personnifié par un mannequin ou par un formateur. Les formateurs préparent différents scénarii que les apprenants doivent jouer. Une régie située dans la pièce jouxtant la salle de soins permet de filmer la scène afin de l'analyser. À la fin de la séquence de simulation, un debrief est organisé.

Afin d'assurer l'acquisition et le maintien des compétences des apprenants, cette pratique représente un outil pédagogique incontournable. De plus, ces dernières années ont été l'occasion d'améliorer considérablement la qualité des installations pour les rendre plus fidèles aux situations réelles et donner ainsi un nouvel élan à la simulation en santé. Dans la philosophie pédagogique de la Croix-Rouge française, il est important que les étudiants puissent s'exercer dans un cadre recréant la réalité soignante de manière crédible.

Le développement de dispositifs de simulation dans les instituts régionaux de formation sanitaire et sociale



(IRFSS) de l'association démontre une volonté de faire correspondre les pratiques pédagogiques à une réalité de terrain. Par exemple, l'IRFSS Rhône-Alpes a créé un Centre d'enseignement par la simulation (CESIM) implanté à Saint-Étienne et financé par l'Agence régionale de santé (ARS) Rhône-Alpes, suite à un appel à projets. L'IRFSS Provence-Alpes-Côte-d'Azur-Corse a développé une simulation pluridisciplinaire en santé, en partenariat avec l'université de médecine de Nice « Sophia Antipolis ».

Les séances de simulation font travailler ensemble des internes en médecine, des étudiants cadres de santé, des étudiants infirmiers, sur une situation de patient entrant en EHPAD avec la participation d'usagers de santé. Les séances sont co-animées par les équipes de cadres formateurs, un psychologue spécialiste en simulation et les médecins universitaires référents des internes. Les outils de simulations ne s'adressent pas qu'aux étudiants, mais sont aussi mis à disposition des professionnels, des formateurs et des salariés des établissements. L'équipe pédagogique de l'IRFSS Rhône-Alpes a eu l'occasion de former une grande majorité des collaborateurs des IRFSS Croix-Rouge française.

Évolution de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication

L'usage des technologies de l'information et de la communication (TIC) en milieu professionnel et en formation poursuit une évolution marquante. L'e-santé se développe à un rythme élevé, en suivant le déploiement des TIC dans tous les domaines de la vie sociale. Ce mouvement amène les professionnels des domaines sanitaire et social à accompagner les personnes dans l'usage de ces outils numériques, tout au long de leur parcours de vie.

Depuis plusieurs années, les IRFSS développent des solutions interactives et innovantes pour s'adapter aux besoins et aux attentes des apprenants. La mobilité des étudiants et des stagiaires est de plus en plus forte. Les formations doivent pouvoir les accompagner sur leur lieu de vie, de travail et de formation. Les IRFSS proposent également aux étudiants de renforcer leurs compétences linguistiques, par l'usage d'une plateforme en ligne. Les programmes ont été adaptés aux secteurs sanitaire et social. Ils permettent aux personnes en reconversion professionnelle de retrouver un niveau linguistique adapté aux études d'infirmier.

Un des enjeux de 2015 était d'innover dans les ressources pédagogiques. Ainsi les *serious games* (jeux

sérieux) et les MOOC (*Massive open online course*, formation en ligne ouverte à tous) ont été à l'honneur dans plusieurs projets. Celui de l'IRFSS Aquitaine a d'ailleurs remporté un appel à projet Partenariat stratégique Erasmus+. Le projet PETRHA (*Physiotherape-training re-habilitation*), pour lequel l'IRFSS Aquitaine est partie prenante, s'est traduit dans un *serious game* à destination des étudiants kinésithérapeutes et dans un MOOC pour les établissements de formation.

Avec tous ces projets, la Croix-Rouge française poursuit l'élaboration d'une offre de formation numérique innovante, dans un souci constant de mutualisation et d'innovation.

L'accompagnement des publics peu qualifiés avec CléA

Le socle de connaissances et de compétences professionnelles, renommé CléA, est une certification dont l'objectif est l'élévation du niveau de qualification de la population salariée française, pour sécuriser les parcours professionnels. Elle est délivrée par le Comité paritaire interprofessionnel national pour l'emploi et la formation (COPANEF) et se base sur sept domaines clés regroupant les savoirs de base que doit maîtriser un individu en situation professionnelle.

En 2015, la filière Formation a travaillé à l'élaboration de programmes de formations portant sur tous les domaines du CléA. Ce travail a été l'occasion de mutualiser les compétences des IRFSS et d'harmoniser les contenus de formation sur les compétences clés. Les valeurs et les modes d'intervention de l'association correspondent autant aux objectifs qu'à la philosophie de la certification CléA. La formation à la Croix-Rouge française place la personne au centre de son parcours, en l'accompagnant vers l'autonomie. Dans son expérience des dispositifs similaires au CléA, la filière Formation a toujours favorisé une approche personnalisée de l'accès à la qualification comme point de départ vers l'insertion professionnelle. Cela se traduit notamment par l'individualisation des parcours et la modularisation des programmes de formation.

Pour mener à bien cette démarche, le COPANEF a décidé de s'appuyer sur des organismes évaluateurs et formateurs qui correspondent à un cahier des charges précis. En répondant aux appels d'offres du COPANEF, des COPAREF (instances régionales du COPANEF) et en participant activement à la contextualisation du référentiel aux métiers du sanitaire et social, la Croix-Rouge française se positionne comme un acteur majeur de la certification CléA.

COLLOQUE ANNUEL DE LA FILIÈRE FORMATION

Le 27 novembre 2015, l'IRFSS Centre-Val-de-Loire a organisé le 6^e colloque de la filière Formation à Tours. Cette année, il avait pour objet la transmission des savoirs par l'innovation, autour du thème « Désir d'apprendre – plaisir d'enseigner de l'amphi à l'assimilation : comment transposer et transférer les savoirs ? Comment susciter l'innovation en pédagogie à travers l'expérimentation, l'interdisciplinarité et la coopération ? ». Pour répondre à ces questions, Christian Monjou, conférencier et enseignant chercheur à l'Université d'Oxford, a choisi la voie originale du décentrement, en éclairant les processus d'innovation et la posture du formateur par un détour sur l'art et son histoire. La journée s'est poursuivie par la remise des prix du Tiffany Circle (cercle de femmes philanthropes engagées auprès de la Croix-Rouge française) aux étudiants dont la qualité des écrits se distingue. L'après-midi a permis de mettre en lumière l'inventivité des centres de formation de l'association en matière de pratiques pédagogiques innovantes : la simulation en soins infirmiers, la pédagogie par l'expérience du handicap, l'enseignement à distance ou le développement d'un *serious game* et d'un MOOC pour les étudiants kinésithérapeutes.

LE DÉVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE À LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE

Se basant sur ses principes fondateurs, et à partir des questionnements des professionnels comme ceux des apprenants, en 2015, la Croix-Rouge française a développé des objets de recherche appliquée. Dans le Limousin, cette démarche a été élaborée dans le cadre du PREFASS (Pôle ressource étude formation en action sanitaire et sociale) qui est un collectif composé de l'IRFSS Croix-Rouge française, l'Institut régional de formation aux fonctions éducatives, l'Institut d'économie sociale familiale, le Centre régional d'études et d'actions pour les handicaps et inadaptations et l'Université de Limoges, via deux laboratoires de recherche (Fred et Crideau-Omij). À ce jour, en plus de cette activité, l'IRFSS s'est doté d'un pôle recherche qui propose un projet construit autour de quatre axes : Locomotion ; Coopération ; Coordination interpersonnelle ; Apprentissage-motricité. Plusieurs dispositifs de ce type sont opérationnels en France. En lien direct avec la réalité du terrain, ils permettent d'approfondir et d'améliorer les pratiques, tout en favorisant la construction professionnelle de l'apprenant, mais aussi d'inscrire pleinement l'institut de formation dans un processus de recherche appliquée, complémentaire de la recherche fondamentale menée par l'université.

ACTION INTERNATIONALE

Les fondamentaux de l'engagement de la Croix-Rouge française à l'international sont l'action dans l'urgence, les actions d'aide au développement, la construction de la résilience des populations vulnérables et le renforcement des capacités des sociétés nationales sœurs, tout comme l'accompagnement des pouvoirs publics. En 2015, l'action médicalisée a représenté en moyenne 55 % des projets en cours (soins hospitaliers, santé primaire, récupération médico-nutritionnelle, etc.). Par ailleurs, 35 % des projets se sont inscrits dans une logique de santé publique (eau et assainissement, sécurité alimentaire, etc.). Ces programmes se sont déroulés en grande majorité en Afrique de l'Ouest et centrale, continent pour lequel est affecté plus de 60 % du budget de la Croix-Rouge française pour l'international. Au titre des urgences en 2015, l'action s'est concentrée sur les interventions suite à deux catastrophes majeures au Vanuatu et au Népal. La gestion des désastres dits de faible intensité (Dominique, Madagascar, Mozambique) a également mobilisé les équipes, via les deux plateformes PIROI et PIRAC respectivement installées à La Réunion et dans les Antilles. Par ailleurs, dans des environnements complexes liés aux conflits armés (Syrie, République centrafricaine, etc.), les actions se sont renforcées pour aider les réfugiés. 2015 a aussi été l'année du début de l'engagement de la Croix-Rouge française pour aider les migrants en transit par la Grèce.



CHIFFRES CLÉS 2015

3 688 000
bénéficiaires directs

30
pays d'intervention

89
projets en cours

197
délégués en mission
internationale

1 600
collaborateurs nationaux
et **3 800** volontaires des
sociétés nationales sœurs
détachés sur des projets
Croix-Rouge française

210
équipiers de réponse aux
urgences (ERU) en réserve

700
animateurs formés pour les
activités de promotion du droit
international humanitaire

ACTION INTERNATIONALE EN 2015

Ebola: la mobilisation est maintenue en Guinée

Depuis avril 2014, la Croix-Rouge française est présente en Guinée pour soutenir et renforcer les capacités de réponse de la Croix-Rouge guinéenne et du ministère de la Santé guinéen face à l'épidémie d'Ebola, qui a fait 2536 morts pour 3804 cas recensés.

De novembre 2014 à août 2015, la Croix-Rouge française a dirigé le centre de traitement Ebola (CTE) de Macenta, en Guinée forestière, et a participé à l'inflexion de l'épidémie dans la région. Les deux derniers cas d'Ebola sont sortis guéris du CTE le 10 mars 2015. Le centre a été mis en veille à partir du 31 août. Parallèlement, face à l'explosion du nombre de cas en Basse-Guinée, début 2015, la Croix-Rouge française a pris en charge le centre de transit médicalisé (CTM) de Forécariah, converti en CTE en avril 2015, pour traiter les cas confirmés sur place. Le dernier patient connu a été déclaré guéri le 16 novembre. Simultanément aux activités de prise en charge médicale et psychosociale des patients et de leurs proches, la Croix-Rouge française a réalisé un travail de sensibilisation dans les communautés. Par ailleurs, l'association développe, depuis avril 2015, une stratégie de post-urgence, centrée sur le renforcement du système de santé dans la préfecture de Macenta, en partenariat avec le ministère de la Santé guinéen. 17 structures de santé sont concernées par ce programme. Forte de cette présence, de son implication et de son expertise sur le terrain, la Croix-Rouge française peut réactiver les CTE de Macenta et de Forécariah en 48 heures à la demande des autorités guinéennes. Les actions de sensibilisation indispensables auprès des populations ont été poursuivies et pourront être intensifiées.

République centrafricaine: les urgences oubliées

La Croix-Rouge française est présente en Centrafrique depuis 2004 et agit, en partenariat avec la Croix-Rouge

centrafricaine, selon une approche innovante et géographiquement intégrée. À Bangui, Bambari et Berbérati, elles mettent en place des programmes axés sur le renforcement de l'offre de soins, l'amélioration de la santé communautaire et la gestion des crises. En 2015, 22 centres de santé ont été appuyés en termes techniques, logistiques et financiers et les Croix-Rouge centrafricaine et française ont, depuis juin, accompagné le gouvernement dans la mise en œuvre de la gratuité des soins pour les enfants et les femmes enceintes et allaitantes. Des formations en direction des comités de gestion, du personnel médical et des volontaires de la Croix-Rouge centrafricaine ont été dispensées tout au long de l'année. Une clinique mobile est opérationnelle depuis septembre dans le camp de PK8 à Bambari, qui accueille environ 5 000 réfugiés. Parallèlement, le centre de traitement ambulatoire de Bangui, soutenu par la Croix-Rouge française, suit régulièrement 1700 patients atteints par le VIH. Tous ces programmes ont pour but de faciliter l'accès aux soins et d'accompagner près de 400 000 personnes vulnérables vers l'autonomie.

De l'Afrique à l'Europe: présence sur la route migratoire

Les autorités nigériennes estiment qu'entre 80 000 et 120 000 personnes ont transité par le Niger en 2015. Agadez, situé au centre du pays et aux portes du désert, est le passage incontournable pour les migrants voulant se rendre dans les pays du Maghreb et traverser la Méditerranée, que ce soit dans le sens du départ ou dans le sens des retours. Dans l'espoir d'améliorer leurs conditions de vie, ces hommes, femmes et enfants, ressortissants pour la plupart d'Afrique de l'Ouest, s'aventurent dans ce « couloir de la mort », comme ils le



nomment eux-mêmes, qui les mène tout droit vers le désert dans des conditions humanitaires difficiles et sous l'emprise de passeurs et de trafiquants d'êtres humains. À partir de 2013, avec le financement de l'Union européenne, la Croix-Rouge française, aux côtés de la Croix-Rouge nigérienne, a fourni à ces populations migrantes une assistance médicale et psychosociale. 10 424 migrants ont bénéficié d'une assistance médicale et 6 836 participations aux activités psychosociales (groupes de cohésion, groupes de parole, entretiens individuels, etc.) ont été enregistrées.

Depuis le 3 octobre 2015, la Croix-Rouge française est aussi présente en Grèce. Elle participe à l'offre de soins pour les migrants de passage dans le camp de transit d'Idoméni, à la frontière avec la Macédoine. L'association a ainsi mené 12 000 consultations cliniques et 21 000 consultations psychosociales.

Moyen-Orient: l'aide apportée aux réfugiés

La mobilisation de la Croix-Rouge française au Moyen-Orient auprès des réfugiés syriens et irakiens qui fuient la guerre a débuté en 2013. Elle intervient en soutien des sociétés nationales sœurs de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. En Irak, la Croix-Rouge française participe à l'approvisionnement en eau et à la construction d'infrastructures d'assainissement (latrines, douches, cuisines collectives, etc.) pour les populations déplacées présentes dans les camps. Les mêmes activités ont été lancées dans des zones péri-urbaines auprès des communautés d'accueil, pour aider à la fois les déplacés syriens, irakiens et les familles les plus vulnérables.

Plus d'un million de Syriens ont trouvé refuge au Liban. Ils représentent le quart de la population du pays hôte. La Croix-Rouge française offre un appui technique à la Croix-Rouge libanaise qui couvre les besoins des réfugiés en eau et assainissement, mais aussi en distribuant des produits de première nécessité. La Croix-Rouge française intervient également en Jordanie, avec plusieurs projets dans le district d'Amman, dans le domaine de la santé, l'eau et l'assainissement, le soutien psychosocial ou pour l'amélioration des conditions de vie des populations réfugiées et des communautés d'accueil. Par ailleurs, la Croix-Rouge française, présente au Yémen depuis 2006, a mis en suspens ses programmes de développement pour soutenir le Croissant-Rouge yéménite dans ses opérations d'urgence.

En 2015, en Irak, Jordanie, au Liban et au Yémen, près de 95 000 personnes ont reçu le soutien de la Croix-Rouge française.

VANUATU: LE CYCLONE PAM

Le passage du cyclone Pam en mars 2015 a ravagé 22 îles de l'archipel, affectant 166 000 personnes sur 270 000 habitants au total. Dès le lendemain du passage du cyclone, la Croix-Rouge du Vanuatu, la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et l'équipe de la Croix-Rouge française présente sur place, appuyée par des bénévoles de Nouvelle-Calédonie, se sont mobilisées pour répondre aux premiers besoins. Les efforts se sont concentrés sur la mise à l'abri des populations, la distribution d'eau potable et de biens de première nécessité pour 15 000 personnes, sur trois îles: Efata, Tanna et Malekula. En parallèle de la poursuite de l'aide d'urgence, la Croix-Rouge française a mené des évaluations et envisagé des actions à plus long terme. Commencés dès juin, les projets ont pour objectif d'apporter aux personnes affectées une meilleure compréhension des risques naturels et de mieux les y préparer; la réhabilitation des installations communautaires pour un accès à l'eau sûr et sécurisé; ainsi que la création de centres d'évacuation.

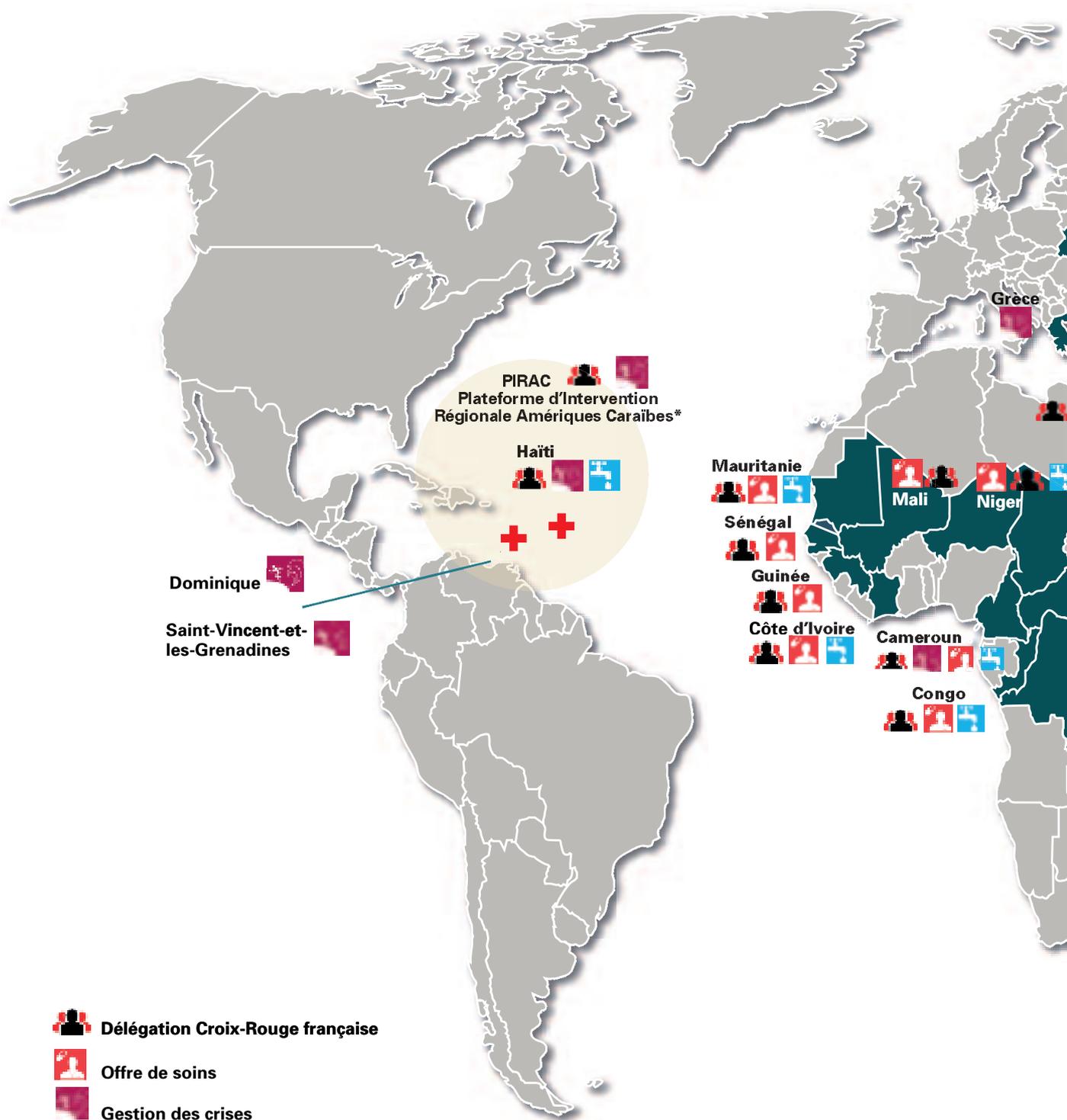
LE DIH POUR LES PROFESSIONNELS

La Croix-Rouge française a organisé, en partenariat avec le Comité international de la Croix-Rouge, un cours annuel de Droit international humanitaire (DIH) pour les professionnels du secteur. 22 participants issus d'ONG internationales, de composantes du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, des Nations Unies, d'agences gouvernementales et des bailleurs institutionnels se sont réunis au centre de formation Croix-Rouge française, L'Albaron à Modane (73), en juin 2015. Organisé sous forme de sessions thématiques alliant théorie et pratique, ce cours visait à amener les participants à mieux comprendre les problématiques et défis du DIH et de l'action humanitaire dans les conflits armés contemporains.

XXXII^e CONFÉRENCE INTERNATIONALE

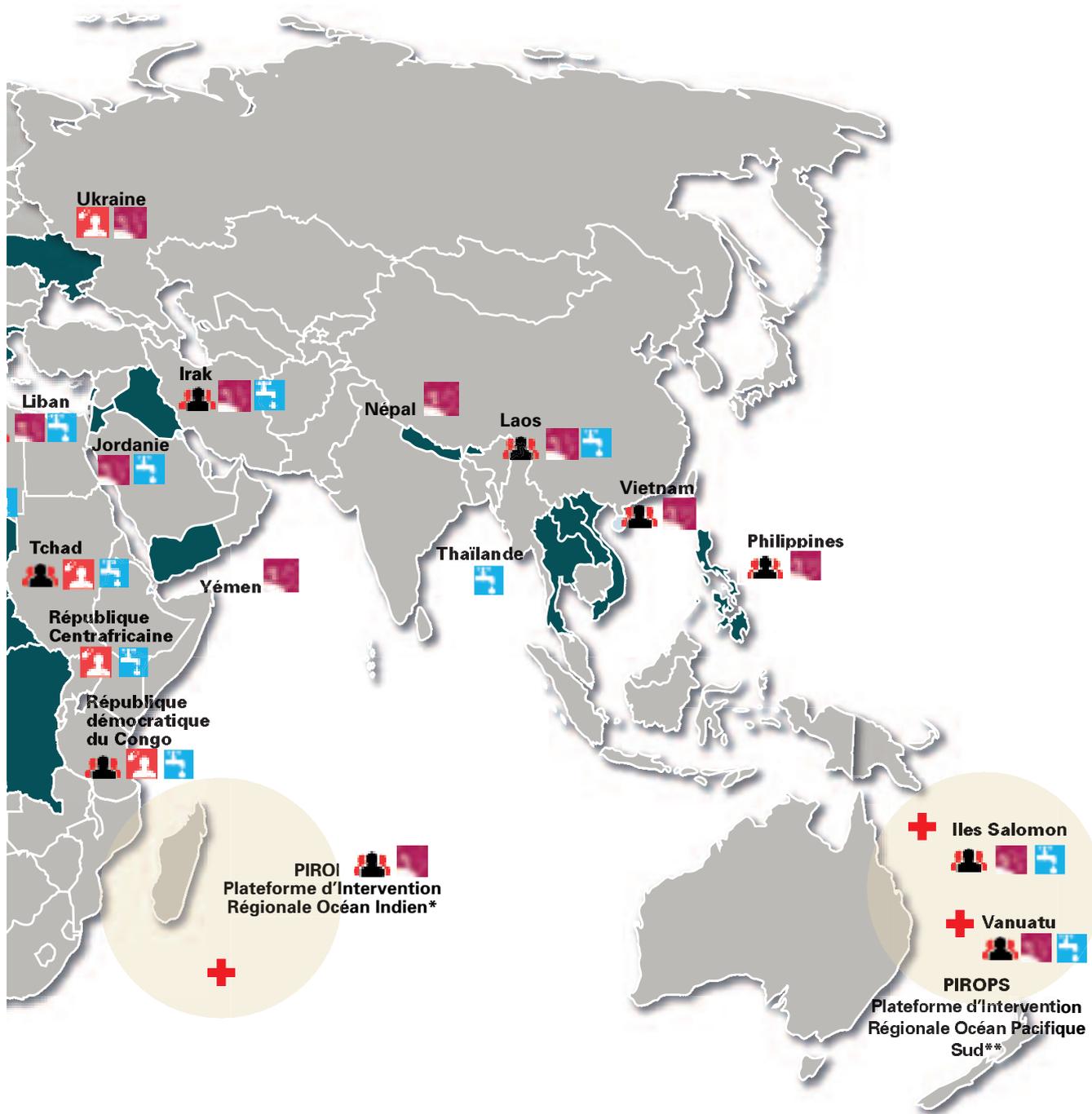
La XXXII^e conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, qui a lieu tous les quatre ans, s'est tenue à Genève du 8 au 10 décembre 2015. Des thématiques comme les principes fondamentaux ou le respect du DIH y ont été traitées. La Croix-Rouge française a été à l'initiative d'un engagement sur le changement climatique encourageant à s'impliquer davantage dans la préparation aux catastrophes et dans la réduction des risques. La migration a aussi fait l'objet de nombreuses discussions avec, à la clé, une véritable volonté d'agir, de se coordonner et des propositions concrètes pour l'avenir, telles que la mise en place d'une équipe transnationale professionnelle qui pourrait apporter le soutien nécessaire sur le plan humanitaire, social, linguistique, et des actions de rétablissement des liens familiaux, tout au long du chemin parcouru par les migrants.

LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE À



-  **Délégation Croix-Rouge française**
-  **Offre de soins**
-  **Gestion des crises**
-  **Santé publique**

L'INTERNATIONAL EN 2015



* Rattachée à la direction des relations et opérations internationales (DROI) de la Croix-Rouge française

** Rattachée à la délégation territoriale Croix-Rouge française de la Nouvelle-Calédonie



LES MOYENS DE L'ACTION





LA STRATÉGIE 2020 DE LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE



Lors de l'assemblée générale des 26 et 27 juin 2015, l'intervention du président national, Jean-Jacques Eledjam, a constitué un jalon majeur permettant de relancer la

dynamique d'une stratégie ambitieuse et juste pour la Croix-Rouge française. En proposant un véritable discours de politique générale et en présentant les grandes orientations pour les prochaines années, cette allocution a installé le socle de la stratégie 2020. Les orientations majeures ont été approuvées par l'assemblée générale et le président s'est engagé à ce que le conseil d'administration approuve le cadre de référence dès l'automne.

Contexte et objectifs

Un contexte global

En premier lieu, il s'agit de s'inscrire dans les grandes orientations du Mouvement international Croix-Rouge Croissant-Rouge et, plus particulièrement, dans les pas de la stratégie 2020 de la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) qui s'intitule : « Sauver des vies, changer les mentalités », adoptée par son assemblée générale de novembre 2009. Les trois grands objectifs de la stratégie de la FICR sont : « Sauver des vies, protéger les moyens d'existence et renforcer le relèvement après les catastrophes et les crises », « Promouvoir des modes de vie sains et sûrs » et « Promouvoir l'intégration sociale et une culture de non-violence et de paix ».

Agir dans la continuité

Comme celle qui l'a précédée, la stratégie 2020 de la Croix-Rouge française a pour objectif de traduire en actes son projet associatif qui énonce notamment que « la Croix-

Rouge croit en cette parcelle d'une même humanité dont chaque personne est dépositaire. Elle croit en notre capacité collective à construire un monde meilleur. Elle croit en l'immense pouvoir de l'humanité que ses bénévoles et salariés incarnent partout dans le monde. Avec modestie, avec respect, avec ambition, la Croix-Rouge veut être présente dans les esprits et dans les cœurs pour aider les hommes à mener des vies respectueuses de leur dignité ».

Accroître l'efficacité, la pertinence et la cohérence des actions

Traduire en actes le projet associatif signifie, entre autres, accroître l'efficacité, la pertinence et la cohérence des réponses que la Croix-Rouge française apporte aux besoins de la société. L'association doit d'ailleurs tenir grand compte des évolutions de son environnement, aussi bien du contexte économique et social que des activités des autres opérateurs de ses secteurs d'intervention. Pour cela, elle veut renforcer son utilité sociale, être encore plus présente, avoir un impact toujours plus important, être mieux identifiée et s'inscrire plus pleinement dans une logique d'entreprise à la croisée du social et du sanitaire.

LES GRANDES ÉTAPES EN 2015

La déclaration du président à l'assemblée générale de juin 2015 a été suivie par plusieurs étapes majeures :

> 9-10 septembre 2015

Un séminaire de travail du conseil d'administration a été consacré à la stratégie 2020.

> 12 octobre 2015

Un COCOR (comité de coordination des délégations régionales) avec les présidents et les directeurs régionaux a lancé la dynamique régionale.

> 14 octobre 2015

Le cadre stratégique a été approuvé par le conseil d'administration.

> 20 octobre 2015

Le cadre stratégique a été présenté à un CODIR national qui réunissait les directeurs du siège et les directeurs régionaux.

> D'octobre à décembre 2015

Un travail des directions du siège a été effectué sur la déclinaison du cadre stratégique en axes opérationnels et propositions d'actions concrètes.

Les grandes lignes de la stratégie 2020

La stratégie 2020 de la Croix-Rouge française est composée de quatre axes principaux qui se déclinent en orientations.

AXE 1/

Donner envie au plus grand nombre de s'engager et entretenir le sentiment d'appartenance.

- > « **La Croix-Rouge, une association unique pour une diversité d'actions** »: cette orientation implique que les valeurs d'unité et de solidarité priment, qu'il faut donner au plus grand nombre le goût de l'engagement, en étant exigeant sur la qualité de l'accompagnement.
- > « **La Croix-Rouge, une organisation ouverte et innovante** »: cette orientation implique de valoriser le fait que chaque nouveau membre est une richesse pour l'association, qu'il faut savoir passer le relais à ceux qui veulent prendre des responsabilités, qu'il faut encourager les initiatives.
- > « **La Croix-Rouge, vecteur de citoyenneté** »: cette orientation implique de reconnaître que rejoindre la Croix-Rouge française est un acte citoyen, qu'il est important de concevoir l'association comme un vecteur d'insertion sociale.
- > « **La Croix-Rouge, porteuse d'une culture associative dynamique** »: cette orientation implique qu'il faut proposer à tous des formations « tout au long de la vie » et assurer un suivi des parcours individuels, tout en valorisant la diversité.

AXE 2/

Accompagner les parcours de vie dans les territoires.

- > « **La Croix-Rouge, créatrice de dispositifs souples et adaptés en France et dans le monde** »: cette orientation implique d'assurer un socle commun des activités et de savoir s'adapter, en diversifiant les modalités d'accompagnement, que ce soit en France ou à l'international.
- > « **La Croix-Rouge, facilitateur des parcours de vie** »: cette orientation implique d'avoir une vision globale de l'individu et une approche transversale, de prendre en compte l'ensemble des publics, de faciliter l'accès à la santé dans la définition large que lui donne l'OMS (un état de bien-être complet), d'être attentif aux ruptures de parcours.
- > « **La Croix-Rouge, au plus près des besoins futurs** »: cette orientation implique de décliner la stratégie en s'adaptant aux territoires, de se préparer partout aux situations d'urgence, de devenir un acteur de référence du « mieux-vieillir ».

- > « **La Croix-Rouge, un partenaire stratégique pour toutes les parties prenantes dans l'accompagnement des publics** »: cette orientation implique de faire jouer les synergies internes à la Croix-Rouge française et au Mouvement Croix-Rouge Croissant-Rouge, et externes, en France et dans le monde et d'établir, de manière systématique, des partenariats stratégiques nationaux et internationaux.

AXE 3/

Nous donner les moyens de nos ambitions.

- > « **La Croix-Rouge, un gestionnaire rigoureux et ambitieux face aux défis futurs** »: cette orientation implique d'être soucieux de l'équilibre financier, de diversifier les ressources économiques, d'être un gestionnaire irréprochable, de travailler l'efficacité économique, d'exiger des financements justes.
- > « **La Croix-Rouge, un groupe agile face à l'évolution du secteur** »: cette orientation implique d'adapter les composantes du Groupe Croix-Rouge française en fonction de leurs activités et objectifs, d'optimiser l'organisation, de modéliser les dispositifs performants, de mettre en œuvre une croissance maîtrisée.

AXE 4/

Affirmer notre identité et nos spécificités.

- > « **La Croix-Rouge, un témoin de notre époque** »: cette orientation implique de mieux faire connaître le sens de l'engagement associatif, de mettre en avant l'expertise Croix-Rouge pour influencer le débat public.
- > « **La Croix-Rouge, force de proposition pour l'avenir** »: cette orientation implique d'assumer une place prépondérante dans l'économie sociale et solidaire, de faire entendre un plaidoyer sur des grands sujets, de développer la recherche et la formation.

Un horizon pour d'autres grands projets

Ces quatre grands axes et leurs déclinaisons en orientations fixeront le cap, aussi bien à l'interne pour tous les bénévoles et salariés de la Croix-Rouge, qu'à l'externe par leur diffusion aux partenaires publics et privés. Ils permettront également d'offrir au grand public une définition plus précise des périmètres d'intervention et du sens de l'action de l'association. Cet horizon a une visée structurante se traduisant dans la mise en œuvre de grands projets qui lui sont corrélés, comme le travail sur l'optimisation de l'organisation de l'association, celui sur l'évolution des statuts et celui de redéfinition conceptuelle à l'œuvre dans l'élaboration d'une plateforme de communication.

LA RÉVISION DES STATUTS

Adoptée en juin 2015 par l'assemblée générale, la révision statutaire 2017-2021 de la Croix-Rouge française s'inscrit dans un environnement économique, social et associatif en mutation, du fait notamment des effets d'une situation économique complexe, d'une réduction des ressources publiques et de la réforme territoriale de l'État. Afin d'être en mesure de faire face à ces nouveaux défis, la Croix-Rouge française a choisi de s'engager dans une dynamique de simplification de son fonctionnement, pour renforcer la complémentarité de ses activités et mieux répondre aux besoins des territoires.

Cette révision statutaire marque une nouvelle étape dans la poursuite d'un processus initié dès 2012. L'évolution des statuts de l'association a été menée par un observatoire statutaire, composé de représentants des différents échelons de l'association. Des évolutions importantes se dessinent avec ce nouveau cadre statutaire.

La simplification des statuts et du règlement intérieur

Les statuts ont été simplifiés afin de faciliter leur appropriation par les intervenants de la Croix-Rouge française, mais aussi pour mieux clarifier les rôles et les missions de chacun. Les compétences de chaque échelon ont été revues afin de fluidifier les chaînes de pilotage : les unités locales auront en charge l'action de proximité, les délégations territoriales le pilotage de l'action et la mutualisation, l'échelon régional assurera la coordination entre activités bénévoles et salariées et le bon déploiement de la stratégie nationale. Parce que ces textes représentent un ensemble cohérent, le règlement intérieur a été revu pour correspondre davantage aux statuts et simplifier leur compréhension.

Une réforme territoriale : l'échelon régional au carrefour de la stratégie nationale et des besoins locaux

Pour s'adapter à la réorganisation territoriale de l'État et à la loi NOTRe, loi qui porte sur la nouvelle organisation

territoriale de la République, la Croix-Rouge française a fait le choix de revoir sa propre organisation territoriale. C'est dans ce cadre qu'a été décidé le passage de 17 régions de la Croix-Rouge française à 12. Ces régions seront calquées sur le découpage des régions administratives, à l'exception de la Corse qui restera rattachée à la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur-Corse. L'ambition portée par l'association est de renforcer le rôle et les missions de l'échelon régional, lieu de coordination de l'ensemble des activités bénévoles et salariées. Afin de préserver le principe d'unité et pour en faire un espace de mutualisation des moyens, des idées et des hommes, l'échelon régional sera composé d'une équipe mixte (bénévoles et salariés) et favorisera encore plus la coopération entre les différents intervenants (bénévoles, salariés, filières métiers, départements, etc.).

Le contrat de stratégie régionale

Afin de déployer pleinement la stratégie nationale sur les territoires, de permettre une meilleure adéquation aux réalités locales et d'assurer la transparence sur la programmation des moyens et des besoins locaux, chaque échelon régional contractualisera les moyens et objectifs sur son territoire en début de mandat. Tous les échelons seront engagés par ce document cadre. Le contrat de stratégie régionale sera organisé en deux grandes parties : les objectifs régionaux et les plans d'actions départementaux, avec les ressources associées.

Des perspectives prometteuses

La volonté est de consolider l'impulsion engendrée par la nouvelle stratégie, grâce à l'échelon régional qui sera renforcé dans son rôle de promotion de la dynamique collective fondée sur la rencontre des besoins des territoires et des axes stratégiques nationaux. Les régions qui vont fusionner seront déjà amenées à travailler ensemble courant 2016, notamment pour agir en cohérence avec les interlocuteurs institutionnels régionaux (agences régionales de santé, etc.) et les financeurs. À cela s'ajoute une réflexion qui sera conduite sur les implantations géographiques des délégations régionales afin d'assurer le principe d'unité pour l'ensemble des territoires.

UNE OPTIMISATION DE L'ORGANISATION EN MARCHE

Dans un contexte socio-économique complexe, où les effets de la crise de 2008 sont persistants, les situations d'urgence et de précarité en constante augmentation, et où, par ailleurs, la réforme de l'État et de son organisation en région entraîne de nécessaires adaptations, la Croix-Rouge française a engagé une démarche d'optimisation et de simplification de sa propre organisation. Elle ambitionne ainsi d'améliorer son efficacité, pour être en mesure de pérenniser ses missions au service de ceux qu'elle accompagne, mais aussi de pouvoir faire face aux besoins émergents.

Un challenge pour l'association

Les réflexions se sont accélérées en 2013 avec la nouvelle mandature à la tête l'association, en reprenant des cheminements qui étaient déjà en cours auparavant. Les projets s'inscrivent dans un processus global de modernisation qui se manifeste dans la stratégie 2020 et implique aussi une révision des statuts. Au niveau de l'optimisation de l'organisation, l'année 2015 a vu se concrétiser le début de la mise en œuvre de deux projets importants : l'ABC (actions, budget, comptabilité) du trésorier et les CSP (centres de services partagés).

L'ABC du trésorier



L'impulsion de départ qui a conduit au développement de ce projet est née de la volonté de fluidifier les opérations que conduisent les trésoriers dans le réseau associatif Croix-Rouge française. En effet, suite au constat d'une capacité de pilotage limitée au niveau local, liée à la lourdeur de certains outils et au manque d'adaptation

aux spécificités de la vie associative, le conseil d'administration de décembre 2012 a engagé des réflexions sur un projet d'évolution. C'est ainsi qu'a eu lieu la genèse de l'ABC du trésorier. Il vise non seulement à simplifier, mais également à renforcer et fiabiliser le

pilotage financier des unités locales et des délégations. Il s'agit pour cela d'adapter le service et les outils aux besoins réels, de valoriser la fonction du trésorier, tout en maîtrisant les risques et en respectant les contraintes réglementaires.

Le déploiement des sites pilotes a commencé en octobre 2015, avec des étapes d'ajustements de l'organisation et des outils, prenant en compte les retours d'expérience. Les résultats encourageants et positifs ont incité à poursuivre un déploiement progressif et généralisé. Il est prévu sur 2016 et 2017, avec des modules de formation spécifiques pour les trésoriers.

Les centres de services partagés (CSP)

Depuis plusieurs années, chaque région Croix-Rouge française, via son pôle de service régional (PSR), réalise la comptabilité et produit la paie des structures rattachées à son périmètre géographique. Dans ce schéma, des disparités d'organisation et de fonctionnement se sont installées avec le temps. Après l'atteinte d'un premier palier de standardisation des tâches et de mutualisation, les possibilités d'amélioration et d'optimisation ont été limitées. Pour y remédier et garantir une qualité de service beaucoup plus homogène, les CSP ont été lancés en 2015. Parmi leurs objectifs : l'amélioration des performances en général, une plus grande mutualisation des ressources, la progression professionnelle et la formation des équipes uniformisées au plan national, la clarification des rôles et responsabilités, le déploiement de nouveaux outils centralisés, etc.

Les CSP de Noisy-le-Grand (93) et Villeurbanne (69) ont vu le jour en septembre 2015, avec les équipes des PSR qui étaient déjà en place. Les cinq autres PSR sont devenus des antennes des CSP. Leurs activités seront progressivement reprises par les deux CSP.

Ces deux projets ouvrent la voie pour les autres étapes d'une nécessaire adaptation de l'organisation, dont les prochains moments importants marqueront les années 2016 et 2017 à la Croix-Rouge française.

UN NOUVEAU POSITIONNEMENT DE COMMUNICATION POUR L'ASSOCIATION

Une des traductions les plus visibles d'une nouvelle stratégie globale est le renouveau de la politique de communication qui en découle. Cette corrélation tient à la nature intrinsèque de toute stratégie de communication cohérente avec l'ensemble qu'elle représente et décrit. L'élaboration de la stratégie 2020 de la Croix-Rouge française a ainsi entraîné un repositionnement des grands axes de la communication de l'association. Parce que ce travail ne pouvait pas se faire en dehors des réalités de terrain que la communication valorise, la réflexion a été menée en collaboration avec des intervenants Croix-Rouge représentatifs du vécu quotidien de l'emblème en France. La nouvelle signature, « Partout où vous avez besoin de nous », a été l'un des aboutissements significatifs de ce cheminement.

Une plateforme pour mieux se redéfinir

Afin de repositionner l'image et les messages qu'elle véhicule, la Croix-Rouge française, accompagnée par l'agence de communication TBWA, a lancé en 2015 un travail d'élaboration d'une plateforme de communication. L'objectif premier était de parvenir à l'expression

synthétique de l'identité de l'association, de dresser le portrait de sa façon d'être, d'agir et de communiquer. Dans un deuxième temps cette plateforme sera le fil conducteur de l'ensemble des messages diffusés.

Sept mois de travail collaboratif

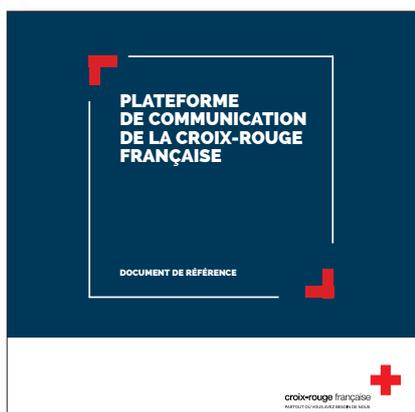
De mai à novembre 2015, cinq grandes étapes ont abouti au repositionnement des axes de communication et à la nouvelle signature. L'ensemble des bénévoles et salariés a été sollicité pour ce projet fondateur. Au-delà des objectifs affichés, ce cheminement a aussi permis à tous les participants de faire le point et de s'interroger de façon constructive sur leur vécu, leurs propre perception et représentation de la Croix-Rouge française. À cela s'est ajouté un effet de cohésion des groupes de travail qui a fortement contribué à la cohérence du sens des productions.

Première étape: le « grand questionnaire »

En mai, un questionnaire a été envoyé à 11 000 adresses mails répertoriées sur l'intranet Croix-Rouge française. Il comportait deux questions ouvertes et dix questions à choix multiples sur l'association et trois questions permettant de classer les grands types de répondants. Les 1 600 réponses anonymes ont fait ressortir des grandes tendances sur des thèmes comme l'associatif, l'humanitaire, la solidarité, l'engagement, les valeurs universelles, la territorialité, etc.

Deuxième étape: les entretiens

Au début du mois de septembre, 20 membres de la Croix-Rouge française ont été interviewés: 6 de la gouvernance, auxquels s'ajoutaient 7 bénévoles et 7 salariés. Ces sessions ont permis d'affiner les grandes tendances issues du dépouillement des questionnaires de mai. Une grande richesse a émané de ces entretiens. Quelques verbatim: « On ne peut pas parler de concurrence au niveau des autres associations. Nous



sommes complémentaires » ; « On veut s'affirmer comme les plus grands et nous n'avons pas forcément les armes des plus grands » ; « Quel que soit le pays, l'emblème de la Croix-Rouge est respecté et véhicule quelque chose de positif et d'une aide humaniste » ; « On a tendance à se dire qu'on est cet emblème "magique", à ne pas assez se questionner » ; « Nous sommes et nous devons rester là où les autres ne vont pas ».

Troisième étape : le « D-day »

Cette journée collaborative du 25 septembre avait pour ambition de consolider les idées collectées pendant les deux premières phases. L'objectif était de faire émerger une vision de la Croix-Rouge française qui rassemble et fasse converger l'ensemble des propositions. Elle était intitulée « D-day », en référence au concept de *disruption*, issu de l'univers de la publicité et du marketing. Le processus à l'œuvre consiste à inciter à une rupture conceptuelle, pour défricher des nouveaux territoires de sens. En plus des animateurs, 12 personnes y ont participé, 6 représentants de la gouvernance, plus 4 salariés et 2 bénévoles. Les ateliers menés en groupe étaient complétés par des exercices individuels. Quelques exemples des questions qui ont été travaillées : « Quels sont les besoins des Français aujourd'hui ? » ; « Qu'est-ce qui manquerait si la Croix-Rouge française n'existait pas ? » ; « Quel est le but ultime de l'association ? ».

Quatrième étape : définition de la plateforme de communication

À l'issue d'un travail de synthèse, de réflexion et de conceptualisation, le mois d'octobre a vu se préciser les caractéristiques de la plateforme de communication. En d'autres termes, cette échéance a permis de délivrer une « carte d'identité » renouvelée de la Croix-Rouge française. Des notions essentielles ont ainsi été posées :

- > **La vision :** lutter contre toutes les formes de précarité, même les moins visibles.
- > **La mission :** accompagner les personnes de façon globale et individualisée, tout au long de leur parcours de vie, sur tous les territoires.
- > **Les convictions :** co-construction, innovation et présence territoriale.
- > **Les traits de personnalité :** humanisme, engagement et anticipation.
- > **Le positionnement :** agir là où les besoins ne sont pas couverts.

Un positionnement et une promesse

Conçu comme une promesse, le positionnement défini par la plateforme de communication consiste à réaffirmer la mission primordiale de l'association, c'est-à-dire d'agir aux côtés des citoyens pour répondre aux besoins les moins bien couverts. Cela signifie intervenir davantage dans des zones où les pouvoirs publics ou d'autres associations sont le moins présents, tout comme anticiper les besoins émergents des populations.



croix-rouge française

PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS

Cinquième étape : l'adoption d'une nouvelle signature

La nouvelle signature, « **Partout où vous avez besoin de nous** », a été approuvée au mois de novembre par le conseil d'administration. Cette *baseline* est la traduction de la promesse définie par la plateforme de communication. Elle met en évidence un maillage territorial unique sur le sol français et la dimension internationale de l'association. Le slogan exprime l'humanisme qui guide toutes les actions et l'inconditionnalité de l'aide. Il suggère également la diversité des métiers et des champs d'intervention, tout comme il évoque le défi que la Croix-Rouge française se donne : répondre à tous les besoins et les anticiper, tout au long du parcours de vie des personnes.

Une nécessité créatrice

Ce renouvellement des fondations de la communication va permettre de rebâtir et de consolider l'image et les messages diffusés, c'est-à-dire les liens que la Croix-Rouge française entretient à l'interne, avec ses bénévoles et salariés, et à l'externe, avec le grand public ou ses partenaires publics et privés. En insufflant une conceptualisation réajustée de son essence, l'association va renouveler ses approches visuelles et graphiques, mais aussi le ton et le contenu de ses publications, qu'elles soient écrites, filmées, sur papier ou dématérialisées. C'est en toute logique que naîtra une nouvelle charte graphique en 2016.

**LES FEMMES
ET LES HOMMES
DE LA
CROIX-ROUGE
FRANÇAISE**



57 567 BÉNÉVOLES

Au 31 décembre 2015, la Croix-Rouge française comptait 57 567 bénévoles. Ensemble, ces hommes et ces femmes ont réalisé des missions dans les domaines de l'action sociale, de l'urgence et du secourisme, mais aussi de la vie associative et de la jeunesse.

Parmi eux, 44 071 sont adhérents (+ 12,6 % par rapport à 2014), signifiant leur volonté de participer à la vie de l'association, à travers ses espaces d'information, de décision et de prise de responsabilité. Un tiers des adhérents a accepté de remplir une fonction, soit comme membre élu au sein d'un conseil ou bureau, soit comme responsable d'action ou d'activité nommé au sein d'une équipe.

Une priorité pour l'association

La qualité du cadre d'intervention proposé aux bénévoles a été priorisée en 2015. Assurer les conditions d'un bénévolat de qualité permet à chacun de mener des actions plus performantes pour *in fine* répondre mieux aux attentes des publics vulnérables. En d'autres termes, promouvoir le bien-être des bénévoles est une façon de contribuer à l'amélioration des réponses aux besoins de la société, de participer plus efficacement au maintien du lien social et de créer les conditions de la réalisation individuelle des acteurs. La Croix-Rouge française a ainsi

accentué la promotion du bénévolat sous toutes ses formes et auprès de tous les publics, en introduisant de nouvelles pratiques de recrutement, d'accompagnement, de valorisation de l'engagement, notamment pour s'adapter aux mutations du secteur associatif dans son ensemble. Le déploiement d'un plan de formation continue pour les cadres associatifs et la mise à disposition d'un catalogue de formations en e-learning ont contribué à renforcer les capacités opérationnelles des membres de l'association, en leur proposant d'acquérir les compétences nécessaires à la bonne réalisation des missions.

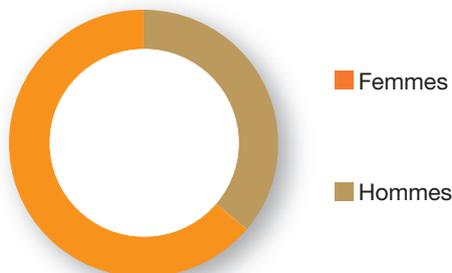
Répondre aux attentes des jeunes

Parce qu'ils font partie des forces vives qui impulsent un souffle vital, l'association a amplifié ses dispositifs en direction des jeunes, que ce soit en tant qu'acteurs, leaders ou bénéficiaires: acteurs, en favorisant le déploiement du service civique (315 jeunes accueillis), ou en accompagnant les initiatives solidaires des jeunes (99 projets réalisés dans le cadre de l'appel à initiatives Red Touch) ; leaders, en formant les jeunes qui souhaitent prendre des responsabilités à la méthodologie de projet ou à la gestion d'équipe ; bénéficiaires, en développant notamment l'offre éducative de la Croix-Rouge française auprès des enfants et des jeunes âgés de 6 à 18 ans.



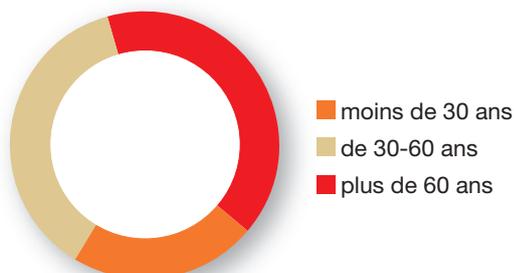
Portrait des bénévoles

Les femmes sont très majoritaires et les générations plutôt bien équilibrées.



Une majorité de femmes :

- > 64 % de femmes
- > 36 % d'hommes



Un bon équilibre entre les générations :

- > 22,5 % de moins de 30 ans
- > 37,1 % de 30-60 ans
- > 40,4 % de plus de 60 ans

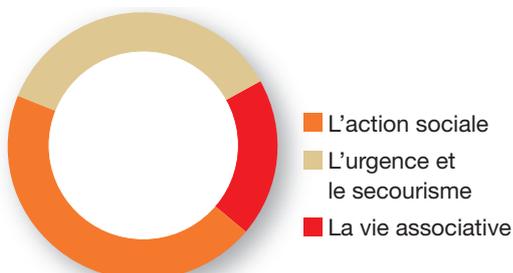
Dans toute la France

En 2015, les bénévoles étaient engagés au sein de **669 unités locales**. La France comptait 9 bénévoles Croix-Rouge pour 10000 habitants.

Au service des plus vulnérables

La répartition des bénévoles de la Croix-Rouge par domaine d'action s'est établie comme suit :

- > 45 % dans l'action sociale
- > 36 % dans l'urgence et le secourisme
- > 19 % dans la vie associative



LES BÉNÉVOLES DE LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE

Bénévoles	57 567
Adhérents	44 071
Élus	5 246
Nommés	6 939

Volontaires en Service Civique

Parmi les différents modes d'engagement, le Service Civique permet à des jeunes de 16 à 25 ans de s'engager sur la base du volontariat, pour 6 à 9 mois, dans des missions d'intérêt général.

En 2015, **315 volontaires en Service Civique** ont été accueillis à la Croix-Rouge française (+ 24 % par rapport à 2014) :

- > 83,5 % dans les délégations et unités
- > 16,5 % dans les établissements (+ 10 % par rapport à 2014)

Répartition des missions d'intérêt général réalisées par les volontaires en Service Civique :

- > 11 % pour la santé et l'autonomie
- > 25 % pour la formation aux gestes qui sauvent
- > 43 % pour l'action sociale
- > 21 % pour l'offre éducative et la promotion de l'engagement solidaire



Red Touch'

En 2015, **99 projets ont été réalisés** grâce à l'imagination de jeunes porteurs de projets âgés de 13 à 30 ans. La réalisation de ces projets a été rendue possible grâce au soutien des structures de la Croix-Rouge française.

- > 63,5 % de femmes et 36,5 % d'hommes étaient porteurs de projets.
- > L'âge moyen du porteur de projet était de 22,5 ans.
- > 51 % des porteurs de projets n'étaient pas membres de la Croix-Rouge française.

18 413 SALARIÉS

CHIFFRES CLÉS AU 31 DÉCEMBRE 2015

416

salariés aux services centraux du siège parisien

197

délégués en mission internationale (DMI)

320

salariés dans les directions régionales

476

salariés dans les délégations territoriales, délégations départementales et unités locales

Seniors :

6 128 salariés de 50 ans et plus
soit **33 %** des effectifs

Les 5 emplois les plus représentatifs dans l'effectif (en nombre de salariés)

2 586 aides-soignants

1 260 infirmiers

924 aides à domicile

625 aides de vie

572 aides médico-psychologique (AMP)

Nombre d'embauches en 2015

859

contrats à durée indéterminée (CDI)

7 267

contrats à durée déterminée (CDD)

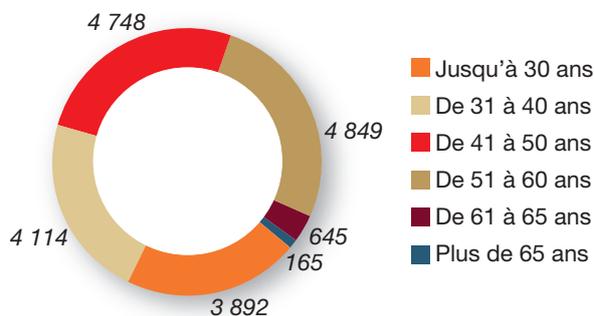
RÉPARTITION CDI/CDD AU 31 DÉCEMBRE 2015

> **Effectifs totaux en Équivalent temps plein (ETP) :**
13421,5 CDI et 2791,9 CDD, dont 800, 3 contrats aidés.

> **Effectifs totaux en personnes physiques :**
15 210 CDI et 3 203 CDD, dont 965 contrats aidés.

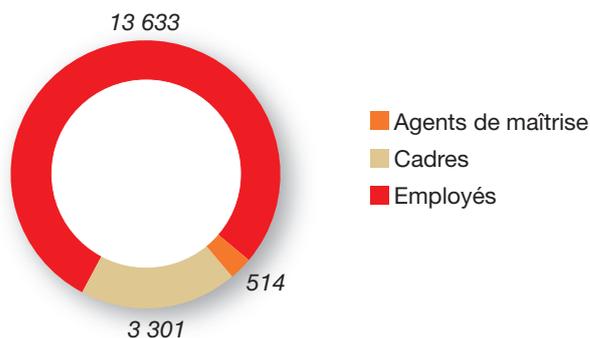
Un total de 18413 salariés en 2015.

Répartition par tranche d'âge

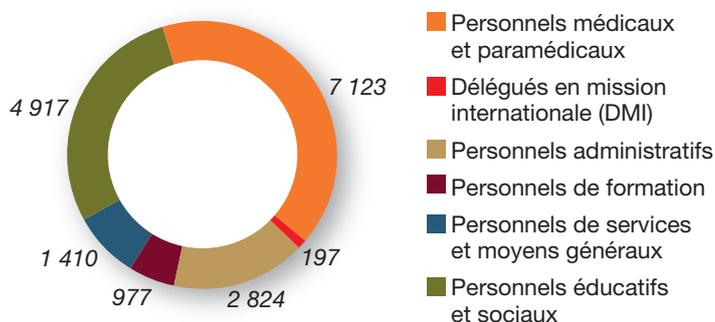


L'âge moyen des salariés de la Croix-Rouge française est de **43 ans**.

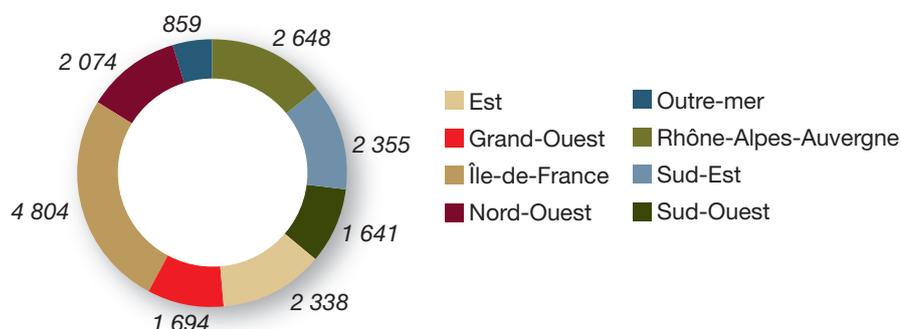
Statut des salariés (hors contrats aidés)



Répartition par famille d'emploi (hors contrats aidés)

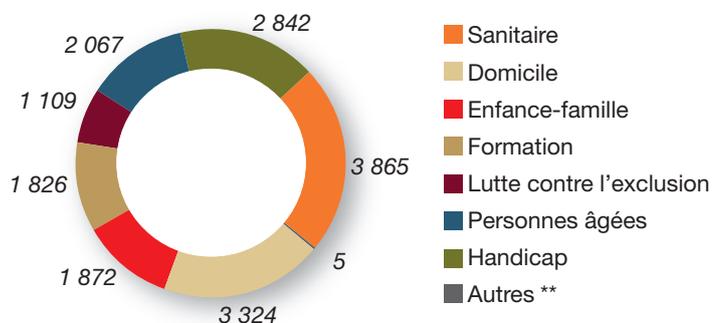


Répartition par inter-région



Répartition par filière métier *

* Les salariés du siège, des directions régionales, délégations régionales, délégations départementales, unités locales et des activités internationales n'apparaissent pas sur ce schéma.



** Services de secours spécialisés d'Ile-de-France et PIRAC (Plateforme d'intervention régionale Amériques Caraïbes)

LES EMPLOIS D'AVENIR

En 2012, la Croix-Rouge française a été la première association à signer avec le gouvernement un engagement portant sur l'embauche de jeunes en contrat d'avenir. Fin 2015, la Croix-Rouge française a recruté 283 salariés en emplois d'avenir.

Politique en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés

Dans le cadre de l'accord de branche relatif à l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés, ont notamment été financés en 2015:

- > 18 reconversions professionnelles;
- > 22 aménagements de poste de travail;
- > 17 bilans de reconversion professionnelle.

Formation continue des salariés

- > 12 508 salariés ont suivi une formation professionnelle continue en 2015.
- > Les dépenses consacrées au titre de la formation professionnelle continue représentent, en 2015, 3,11 % de la masse salariale.

The image features a solid red background. A thin white vertical line is positioned on the left side, extending from the top edge down to the level of the text. The text 'PARTENARIAT ET MÉCÉNAT' is written in a bold, white, sans-serif font, centered horizontally. A thin white horizontal line is positioned below the text, extending from the right edge of the text towards the right side of the frame.

PARTENARIAT ET MÉCÉNAT



croix-rouge française



Handwritten text on a white metal structure, possibly a sign or graffiti, including the word 'Santé'.

LES PARTENAIRES ET MÉCÈNES PRIVÉS

La Croix-Rouge française a noué des relations avec des entreprises depuis ses origines. Pour elle, s'engager dans un partenariat se fait nécessairement dans un rapport de confiance réciproque. Ses professionnels proposent aux entreprises de tisser des liens fondés sur le sens de l'action, l'exigence et la réciprocité, dans le respect strict des choix d'affectation des financements. C'est dans une dynamique de progression continue qu'elle insiste sur la transparence dans les échanges, les reportings sur les projets, leur évaluation et la mesure de leur impact social. À toutes les étapes, un contact dédié assure conseil et accompagnement pour trouver, selon les objectifs stratégiques et les ressources de chaque entreprise, les modalités adaptées à la construction d'un projet commun qui soit en mesure de répondre aux besoins de l'association. Les modes de partenariats sont divers : coopération économique, partage d'expertises, parrainage, mécénat financier, en nature ou en compétences, prestations de formations de sauvetage et secourisme au travail, sensibilisation aux premiers secours, mobilisation en cas de catastrophes, etc. Par ailleurs, la Croix-Rouge française est signataire de la charte Admical, pour le mécénat et les partenariats, et agréée par le comité de la charte du don en confiance.

PARTENARIAT ET MÉCÉNAT FINANCIERS

De nombreuses entreprises se sont engagées aux côtés de la Croix-Rouge française pour soutenir des projets existants, ou construire ensemble des solutions nouvelles, et ainsi, faciliter la réalisation d'initiatives à fort impact social.



AG2R LA MONDIALE s'est engagée en 2015 auprès de la Croix-Rouge française dans ses actions de lutte contre l'isolement en milieu rural, à travers le soutien aux dispositifs itinérants Croix-Rouge sur roues. Cela s'est traduit dans la création et l'aménagement d'un véhicule école, pour aider les équipes locales à calibrer la mise en place de leurs futures tournées sur les territoires et l'expérimentation d'un service de transport social, afin de favoriser la mobilité des personnes isolées.



La Croix-Rouge française est engagée auprès de la Croix-Rouge des Philippines dans la construction d'habitats durables depuis mai 2014. **La Caisse Régionale Crédit Agricole Charente-Maritime Deux-Sèvres, par le biais de Crédit Agricole Solidarité Développement**, soutient le projet de relogement, qui vise à construire un village plus résistant aux catastrophes naturelles dans la municipalité de Daanbantayan, au nord de l'île de Cebu.



Depuis 2012, **Coca-Cola France** est l'un des partenaires majeurs des projets jeunesse de la Croix-Rouge française, notamment à travers le financement des programmes de sensibilisation des jeunes aux enjeux humanitaires et citoyens et via la mise en place de la plateforme Red Touch' (redtouch.croix-rouge.fr), dont l'objectif principal est de donner les moyens d'agir aux jeunes, grâce à un soutien méthodologique et financier. En trois ans, le partenariat a permis d'effectuer plus de 400 animations auprès des jeunes et d'accompagner la réalisation de plus de 300 projets solidaires.



Faurecia s'est engagé pour la seconde fois aux côtés de la Croix-Rouge française, dans le cadre de la crise migratoire actuelle, à travers un important mécénat financier et l'organisation d'une collecte auprès de ses collaborateurs. L'entreprise a souhaité soutenir les actions de façon globale en France, mais également au Liban, en Jordanie et au Kurdistan irakien, dans les zones et camps où les réfugiés et les populations hôtes ne peuvent plus répondre à leurs besoins essentiels.



La Fondation d'entreprise FDJ est un partenaire historique de la Croix-Rouge française et cela se traduit dans plusieurs programmes. L'opération « Tous en Fête! », qui célébrera ses 10 ans en 2016, mobilise les salariés de la Française des jeux, en tant que bénévoles d'un jour, pour créer du lien social au moment des fêtes de fin d'année. Le programme « Tous en Forme! » a été initié en 2013, afin de favoriser l'accès aux activités physiques adaptées pour les personnes en situation de handicap, dans les établissements de la Croix-Rouge française. Dans le cadre du programme Jeu Responsable, la Française des Jeux soutient également l'association dans ses actions de formation à la prévention des addictions chez les jeunes.



Depuis 2012, **la Fondation PSA Peugeot Citroën** soutient la structuration et la création de dispositifs itinérants Croix-Rouge sur Roues, visant à lutter contre l'isolement et favoriser l'insertion sociale des personnes fragiles. Depuis le début du partenariat, 15 véhicules entièrement équipés effectuent des tournées en milieu rural et péri-urbain à la rencontre des personnes isolées. En 2015, un accompagnement à la mise en place d'une démarche qualité a été réalisé en mécénat de compétences par une personne salariée du Groupe PSA Peugeot Citroën.



Partenaire de la Croix-Rouge française depuis 2012, pour favoriser l'amélioration de l'accès aux soins des populations vulnérables, la **Fondation Sanofi Espoir** a renouvelé son engagement en 2015. Cela se traduit dans la poursuite du développement du réseau des accueils santé social (anciennement appelés APASM) et l'accompagnement vers la santé des jeunes femmes et de leurs enfants. À l'international, la Fondation Sanofi Espoir apporte son soutien régulier aux actions de réponses aux urgences de la Croix-Rouge française, comme en 2015 pour l'aide aux victimes du séisme au Népal. Elle s'est aussi investie pour soutenir les réfugiés arrivant sur le territoire français, en permettant la mise en place d'unités de soins mobiles dans le département des Hauts-de-Seine. La Fondation Sanofi Espoir a également participé à la création du Fonds Ready, initié en 2012.



Depuis 2013, le **Fonds Suez Initiatives** soutient un projet d'accès à l'eau, à l'assainissement de base et à l'hygiène dans 61 villages de la région de Zinder, au sud du Niger. Le programme permet à 42 000 habitants d'avoir accès en permanence à une source d'eau potable et à un assainissement adéquat. Il s'organise autour de deux axes principaux, l'amélioration des infrastructures d'une part, et le renforcement de capacités de l'ensemble des acteurs locaux d'autre part, en vue de garantir la pérennité du projet.



Partenaire de la Croix-Rouge française depuis 2012, le **Fonds Urgence & Développement de BNP Paribas** permet aux collaborateurs et aux clients de la banque de se mobiliser aux côtés de la Croix-Rouge française. En 2015, ce fonds s'est engagé en faveur de la prise en charge des victimes du cyclone Pam au Vanuatu, le déploiement des équipes de réponse à l'urgence suite au tremblement de terre au Népal, et l'accueil des réfugiés en Italie, en Belgique et en France. La filiale guinéenne de **BNP Paribas, BICIGUI**, a également soutenu le centre de traitement Ebola de la Croix-Rouge française en Guinée.



Depuis 2010, **Mutex** soutient le développement d'actions en faveur des personnes âgées et de leurs aidants. Il contribue notamment au déploiement de haltes répétitives Alzheimer (HRDA) qui accueillent des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et leurs aidants, pour leur offrir un espace de détente et de convivialité. En 2015, Mutex a renouvelé son engagement auprès de la Croix-Rouge française pour deux nouvelles années. 24 HRDA sont en activité et 42 sont en projet.



Malakoff Médéric et la mutuelle **Chorum** accompagnent la Croix-Rouge française dans le développement de la formation « Bien-être et Autonomie ». Elle a pour objectif de favoriser le maintien à domicile des seniors le plus longtemps possible et aborde trois thématiques majeures : la prévention des accidents, les gestes qui sauvent, les facteurs clés du bien-être.



Partenaire depuis plus de dix ans des actions menées auprès de la petite enfance, **Nestlé France** a renouvelé son engagement pour trois ans et financera la mise en place d'ateliers d'éveil au goût des enfants et de

sensibilisation à la bonne nutrition pour les parents, dans les structures dédiées à la petite enfance de la Croix-Rouge française. En parallèle, la **Fondation Nestlé France** a poursuivi son soutien aux « Espaces Bébé Maman » (EBM). En 2015, le treizième EBM a été inauguré à Paris. Chaque année, plus de 1 000 familles y bénéficient d'un soutien global à la parentalité, comprenant des échanges et des conseils en termes d'alimentation, d'hygiène infantile et d'éducation pour les bébés.



Le **Groupe SCA**, un des leaders mondiaux des produits d'hygiène et des produits forestiers, est partenaire de la Croix-Rouge française dans la création et la distribution de kits hygiène aux personnes sans abri partout en France, y compris dans les DOM-TOM. Les kits sont composés de produits d'hygiène de base pour trois jours et permettent de transmettre des messages de prévention autour de l'hygiène et de la santé. En 2015, 100 000 kits ont été distribués par les équipes mobiles de la Croix-Rouge française. Plus de 200 000 kits supplémentaires seront fabriqués et distribués grâce à SCA jusqu'en 2017, soit un total de 660 000 kits depuis le début du partenariat en 2011.



Partenaire de la Croix-Rouge française pour l'insertion professionnelle, la **Fondation d'entreprise Société Générale** pour la Solidarité a poursuivi en 2015 son soutien en tant que partenaire fondateur de Croix-Rouge insertion. La fondation a également soutenu un projet d'insertion de jeunes en situation de précarité sociale, par la pratique artistique et culturelle, au sein de deux établissements de la Croix-Rouge française. En parallèle, **Société Générale** a renforcé son engagement en renouvelant son partenariat, pour deux ans, avec la Croix-Rouge française, dans le cadre de son programme de fidélité Filigrane. Ce programme permet aux adhérents JAZZ de reverser leurs points de fidélité, abondés par la banque Société Générale, à la Croix-Rouge française.



Fidèle partenaire depuis 2004, l'engagement du groupe **Total** auprès de la Croix-Rouge française est protéiforme : soutien des actions du Mouvement Croix-Rouge Croissant-Rouge en cas de catastrophes naturelles et humanitaires, financement de projets de développement, dons en nature, appui des activités de préparation aux risques de catastrophes, etc. En mars 2015, Total a soutenu la réponse de la Croix-Rouge française au Vanuatu, suite au passage du cyclone Pam, en effectuant, par l'intermédiaire de son département **Total Access to Energy**, un don de 2 000 lampes solaires pour les victimes de la catastrophe. Dans une démarche de recherche et développement, Total Access to Energy a également fait

don à la Croix-Rouge française de quatre générateurs solaires, afin de tester la pertinence de ces produits innovants pour les actions de terrain, aux Comores par exemple. En septembre 2015, suite à la crise des réfugiés qui a frappé l'Europe, le groupe Total a soutenu le centre d'accueil de réfugiés de la Croix-Rouge française de Champagne-sur-Seine (77). Les réfugiés en provenance d'Allemagne hébergés dans ce centre ont pu bénéficier de soins de santé, d'aides matérielles (vêtements, repas), d'un soutien dans leurs démarches administratives et de différentes animations (déplacements en ville, organisation de repas traditionnels, etc.). Total continue également d'appuyer l'action de la Croix-Rouge française au Congo dans la mise en œuvre et le fonctionnement des centres de traitement ambulatoires pour la prise en charge des personnes atteintes par le VIH. Enfin, la **Fondation d'entreprise Total** est l'un des membres fondateurs du Fonds Ready depuis sa création en 2012.

Ils ont soutenu l'intervention de la Croix-Rouge française suite au séisme d'avril 2015 au Népal

Art Diffus Satellite, Banque Palatine, CIC, Clifford Chance, Creaprim, Crouzet Automatismes, Essilor, Fonds Urgence & Développement de BNP Paribas, Grizzly Labs, Hard Rock Café, Microsoft EMEA, No finish Line Paris by Siemens, Sanofi, Technip, UM corporation, Vinci.



Le Fonds Ready, fonds de préparation et de réponse aux catastrophes, a été créé pour venir en aide aux personnes vulnérables en cas de catastrophes naturelles, politiques ou humanitaires.

En 2015, il a permis à la Croix-Rouge française d'appuyer l'intervention du Croissant-Rouge yéménite auprès des personnes déplacées du gouvernorat de Shabwah au Yémen, en leur fournissant notamment des kits d'hygiène, des abris et des kits de cuisine.

Il a également soutenu, pour la deuxième année consécutive, les activités de réduction des risques de catastrophes naturelles au Nord-Ouest du Vietnam.

La Croix-Rouge française souhaite remercier ses membres (entreprises, donateurs individuels, fondations) pour leur soutien en 2015 : **Fondation Sanofi Espoir, Fondation Total, Technip, Bolloré Logistics.**



Ils se sont aussi mobilisés à travers des partenariats ou du mécénat financier



PARRAINAGE ET AUTRES OPÉRATIONS DE COLLECTE

Produits-partage, vente de produits, collectes auprès des salariés, arrondis solidaires, reversements de points de fidélité... En 2015, de nombreuses opérations de collecte ont été menées par les entreprises partenaires.



La Poste est un partenaire historique de la Croix-Rouge française et soutient ses actions depuis plus de 100 ans. En 2015, La Poste a de nouveau marqué son engagement en émettant un carnet de timbres et un bloc avec surtaxe au profit de la Croix-Rouge française et de ses actions pour les personnes vulnérables. Tout au long de l'année, les postiers et les bénévoles de la Croix-Rouge française se sont mobilisés pour promouvoir ces deux produits philatéliques qui illustrent les actions et les valeurs de l'association et ont organisé localement des moments d'échanges, de convivialité et de solidarité. Le partenariat s'appuie également sur des actions de mobilisation des collaborateurs et des clients de la Banque Postale : relais d'appel à dons en ligne sur l'espace privé des clients de **La Banque Postale**, mise en place d'un challenge commercial auprès des collaborateurs des centres financiers de La Banque Postale au profit de la Croix-Rouge française, dans le cadre de l'opération « Souffle de Smiles », et proposition aux clients de reverser à l'association les intérêts perçus sur leur livret d'épargne, notamment.



BNP PARIBAS

Depuis 2005, la Croix-Rouge française bénéficie de l'opération « Simplidons » qui permet aux clients de la banque de reverser les centimes de leur compte bancaire à l'association. **BNP Paribas** soutient également les actions internationales de l'association grâce à son **Fonds Urgence & Développement de BNP Paribas** qui collecte des fonds auprès de ses salariés, pour des projets de développement ou des situations d'urgence.



Depuis 13 ans, **Edenred France** orchestre et finance la campagne « Restaurons la solidarité » qui incite les salariés à offrir leurs titres Ticket Restaurant® (ou autres titres) à la Croix-Rouge française. Cette opération permet de financer des dispositifs essentiels dans l'aide alimentaire. Depuis la création de la campagne, plus de 2,3 millions d'euros ont été collectés.



Freedent et la Croix-Rouge française se sont associés pour la première fois en 2015. Grâce à une opération de produit-partage en magasins, avec le support de l'UFSBD (Union française pour la santé bucco-dentaire), la Croix-Rouge française a pu réaliser des actions pour la santé bucco-dentaire au sein de ses établissements pour les enfants handicapés. Des chirurgiens-dentistes ont ainsi animé des sessions de sensibilisation et de dépistage bucco-dentaires pour les enfants et ont donné des conseils spécifiques aux parents et au personnel soignant. Cette première collaboration devrait se poursuivre en 2016, avec d'autres actions pour la santé bucco-dentaire.



Partenaire de la Croix-Rouge française depuis 2009, **Hansaplast** soutient les actions de l'association par la commercialisation d'une trousse de secours co-brandée, pour laquelle 1,50 € par exemplaire vendu est reversé à la Croix-Rouge française. Hansaplast a aussi soutenu la « Caravane d'été » 2015 de l'association et finance des actions prioritaires de la Croix-Rouge française.

la carterie.

Les cartes de vœux, papiers cadeaux et étiquettes cadeaux réalisés en partenariat avec **La Carterie®** pour les particuliers sont disponibles en grandes et moyennes

surfaces, partout en France. Pour chaque article de la gamme acheté, La Carterie® reverse une partie du produit des ventes à la Croix-Rouge française pour financer ses actions prioritaires.

Ils se sont aussi mobilisés à travers des parrainages ou des opérations de collecte









RESSOURCES NON FINANCIÈRES

L'apport de moyens, par le don en nature ou le mécénat de compétences (mise à disposition de salariés et prestation de service), est une des réponses que les entreprises peuvent apporter aux besoins de l'association.

Mécénat en nature



Dans la lignée de sa fondation et de son service de mécénat humanitaire, **Air France** achemine de nombreux médecins et chirurgiens dans le monde et rapatrie des enfants qui nécessitent des soins urgents. En 2015, en lien avec son cœur de métier, Air France a soutenu la Croix-Rouge française avec une aide au transport de ses membres et la possibilité pour les clients Flying Blue de faire don de leurs miles à l'association, afin qu'elle soit en mesure d'assurer ses missions en France et à l'international.



Le partenariat avec l'**Agence Nationale pour les Chèques-Vacances**, actif depuis 2006, permet l'attribution de chèques-vacances à des familles défavorisées ou à des personnes isolées accompagnées par la Croix-Rouge française. En 2015, 123 séjours individuels et 37 séjours collectifs ont pu être réalisés, ce qui représente 750 bénéficiaires.



Depuis 2013, **Damart** fait don de produits à la Croix-Rouge française plusieurs fois par an. Ces dons sont très appréciés par les membres de l'association pour leur grande qualité et leur propriété de résistance au froid en hiver.



Depuis 2008, l'opération « Banque scolaire », développée aux côtés de la **Fondation Cultura**, est un soutien essentiel pour les enfants et les familles en difficulté au moment de la rentrée scolaire. En 2015, 28 tonnes de fournitures scolaires ont été collectées auprès des clients des magasins Cultura. La fondation a également complété les fournitures avec un don de cartables et de trousse indispensables pour la rentrée. En parallèle, un projet pilote, mené en collaboration avec la Fondation Cultura et l'ONG Bibliothèques Sans Frontières, a pu être expérimenté au sein d'un établissement de la Croix-Rouge française qui accueille des mineurs isolés étrangers. Le concept de bibliothèque multimédia mobile « Ideas Box » a permis la mise en place de plusieurs projets pédagogiques.



Le partenariat de longue date avec la **Fondation Monoprix** vise à mieux répondre aux besoins de la Croix-Rouge française à travers deux leviers d'actions. Le premier concerne les dons de produits (essentiellement textiles et produits pour la maison), pour l'apport d'aides matérielles aux personnes accompagnées par les bénévoles. Le second s'articule autour des activités de ramasse alimentaire, en coordination avec les magasins Monoprix proches des structures Croix-Rouge, permettant d'augmenter et de diversifier les produits distribués, tout en limitant le gaspillage.



La Croix-Rouge française et le **Groupe des Mousquetaires** (enseignes Intermarché et Netto) travaillent ensemble pour développer la collecte alimentaire et, ainsi, améliorer cette voie d'approvisionnement au niveau local. **Intermarché** s'est également engagé auprès de la Croix-Rouge française, en effectuant un don en nature composé principalement de vêtements en faveur des activités de la Croix-Rouge française et de la Croix-Rouge ukrainienne auprès des personnes déplacées suite au conflit en Ukraine.



Sikana Éducation, association visant à rendre l'éducation accessible à tous, a travaillé avec la Croix-Rouge française et la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, pour élaborer un programme de sensibilisation aux gestes qui sauvent. Grâce à cette collaboration, de nombreuses vidéos sont accessibles gratuitement sur la chaîne YouTube « Sikana FR » et sur « L'Appli qui sauve » de la Croix-Rouge française. Elles ont pour objet de présenter au grand public les gestes à adopter en cas d'accident ou de catastrophe.



Depuis plusieurs années, **Système U** réalise des dons en nature importants de textiles et de produits de puériculture à la Croix-Rouge française. Ces produits sont proposés aux personnes accompagnées par les bénévoles, mis à disposition dans les vestiboutiques, ou recyclés. En 2015, une collecte de linge de maison, menée dans près de 350 magasins, a permis de collecter 21 tonnes de textiles dédiés à la redistribution ou au recyclage.

Ils se sont aussi mobilisés par l'apport de ressources non financières



Mécénat de compétences



Partenaire de la Croix-Rouge française en matière de mécénat de compétences depuis 2010, la **Fondation Orange** a permis, en 2015, la mise à disposition de plus de 150 collaborateurs qui accompagnent au quotidien les équipes bénévoles et salariées de l'association. De la

gestion de l'aide alimentaire, via la formation aux outils numériques et le pilotage de projets, aux vestiboutiques, en passant par le rétablissement des liens familiaux, les missions réalisées sont un reflet des actions menées par la Croix-Rouge française. La Fondation Orange a également soutenu la Croix-Rouge française dans la réalisation d'un projet d'amélioration de l'accès à l'eau potable et de programmes liés à l'hygiène, pour les populations de la sous-préfecture de Bambari et la préfecture d'Ouaka en République Centrafricaine.

Ils se sont aussi mobilisés à travers du mécénat de compétences



PHILANTHROPIE INDIVIDUELLE

Des fondations individuelles et familiales, ainsi que des donateurs individuels, soutiennent la Croix-Rouge française. À travers leur investissement pour des projets ou par leur implication au sein des cercles de donateurs Croix-Rouge, comme le Tiffany Circle ou le Fonds Ready, de nombreux philanthropes expriment leur engagement et leur solidarité aux côtés de l'association.

AFTER-FACT

After-Fact a financé un projet pilote de suivi des volontaires en service civique, dont les objectifs sont d'améliorer leur expérience, la qualité de la mission et de leur accompagnement. Un outil d'enquête informatique a été développé pour permettre le recueil des données. Il s'agit de disposer d'éléments du profil du volontaire et de mesurer sa satisfaction, à toutes les phases de la mission, d'être en mesure d'intervenir en cas de difficulté importante vécue et, ensuite, d'évaluer l'impact du service civique dans son parcours.

FONDATION BRUNEAU

La **Fondation Bruneau** a soutenu plusieurs projets de la Croix-Rouge française sur les thématiques de l'action sociale, l'insertion professionnelle et la réponse à l'urgence suite au tremblement de terre au Népal. La fondation a notamment contribué à l'acquisition d'un véhicule, l'aménagement de lieux d'accueil et l'envoi d'une équipe de santé. Le fidèle soutien de cette fondation est un appui important pour les projets locaux menés partout en France.

LA TAXE D'APPRENTISSAGE : pour contribuer aux formations sanitaires et sociales

La Croix-Rouge française est le plus important opérateur privé de formation aux métiers sanitaires et sociaux, grâce à ses 118 écoles, réparties sur l'ensemble du territoire en 19 instituts régionaux de formation sanitaire et sociale (IRFSS). Avec plus de 20 000 étudiants formés chaque année, la spécificité de ses écoles est l'intégration de valeurs humanistes à la croisée de la santé et du social, et ce à travers une offre de formation riche et complète, faisant la part belle à la pluridisciplinarité. La filière formation de la Croix-Rouge française est éligible à toutes les catégories (A, B et Quota) de la taxe d'apprentissage. Le versement de cette taxe aux instituts est pour les partenaires une manière de compléter leur engagement. Pour les entreprises qui ne sont pas encore en lien avec la Croix-Rouge française, c'est une opportunité de convertir leur impôt en s'engageant pour des formations qui témoignent d'une conscience aiguë des enjeux importants liés à la qualité des enseignements, que ce soit dans le domaine sanitaire ou social.



En 2015, de nombreuses entreprises ont exprimé leur intérêt par le versement de la taxe d'apprentissage, permettant l'acquisition et le renouvellement du matériel le mieux adapté à une formation professionnelle exigeante. La Croix-Rouge française tient à les remercier.

LES PARTENAIRES FINANCIERS INSTITUTIONNELS À L'INTERNATIONAL

Le soutien financier des partenaires institutionnels français et internationaux de la Croix-Rouge française est une condition essentielle au maintien et à la qualité de son action humanitaire et d'aide au développement dans les pays les plus pauvres. Pour l'ensemble des actions à l'international, 83 contrats ont été signés en 2015, avec des projets mis en œuvre à travers le monde, représentant un montant total de cofinancement de 44 millions d'euros. Ces projets ont été cofinancés entre autres grâce au soutien de l'Union européenne, de l'Aide publique française au développement, des agences des Nations Unies, ainsi que des composantes du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.



Aide humanitaire
et Protection civile

La Direction générale du développement et coopération (DEVCO-EuropeAid)

La DG DEVCO-EuropeAid finance des programmes d'aide au développement contribuant à réduire la pauvreté et à assurer un développement économique, social et environnemental équitable. Elle est responsable de la mise en œuvre des instruments d'aide extérieure de l'Union européenne. En 2015, la DG DEVCO a apporté son soutien à la Croix-Rouge française en finançant un plan de prévention et de réponse contre la maladie à virus Ebola en Mauritanie, pour un cofinancement de 1,3 million d'euros.

La Direction générale de l'aide humanitaire et de la protection civile de la Commission européenne (DG ECHO)

La DG ECHO finance des actions humanitaires de prévention et d'aide aux victimes de catastrophes naturelles et de conflits qui interviennent en dehors de l'Union européenne. La DG ECHO est un partenaire essentiel de la Croix-Rouge française pour le financement de ses opérations internationales de réponse aux crises soudaines et récurrentes et de prévention aux risques de catastrophes. En 2015, 11 millions d'euros ont été accordés à la Croix-Rouge française pour la mise en œuvre de 15 projets. Dans le domaine de la santé, cela représente sept projets de prise en charge de la malnutrition au Niger, Mali, Tchad, Mauritanie, Cameroun, dans deux régions du Sénégal. S'y est ajouté un projet en Côte d'Ivoire pour le renforcement du système de santé ivoirien (sur des fonds provenant de l'Agence française de développement).

La DG ECHO a également soutenu la Croix-Rouge française dans la mise en œuvre de deux projets de réponse aux urgences au Mozambique et au Vanuatu. Par ailleurs, la Croix-Rouge s'est associée à l'ONG Save the Children au Vanuatu pour la mise en œuvre d'un projet de préparation aux catastrophes. Un projet de préparation et de réduction des risques de catastrophes a en outre été accepté par la DG ECHO aux Petites Antilles.



Le Centre de crise du ministère des Affaires étrangères et du Développement international (CDC)

Le CDC appuie l'action des ONG et associations dans la réponse d'urgence en situation de crise. Il dispose d'un fonds principalement dédié à l'aide d'urgence bilatérale, le Fonds d'urgence humanitaire (FUH). Ce FUH finance majoritairement des projets mis en œuvre par des ONG et associations. En 2015, le total des subventions accordées par le CDC à la Croix-Rouge française s'est élevé à 256 000 euros, pour trois projets de réponse à l'urgence en Ukraine, en République centrafricaine et à Madagascar, suite au passage de la tempête Chedza.



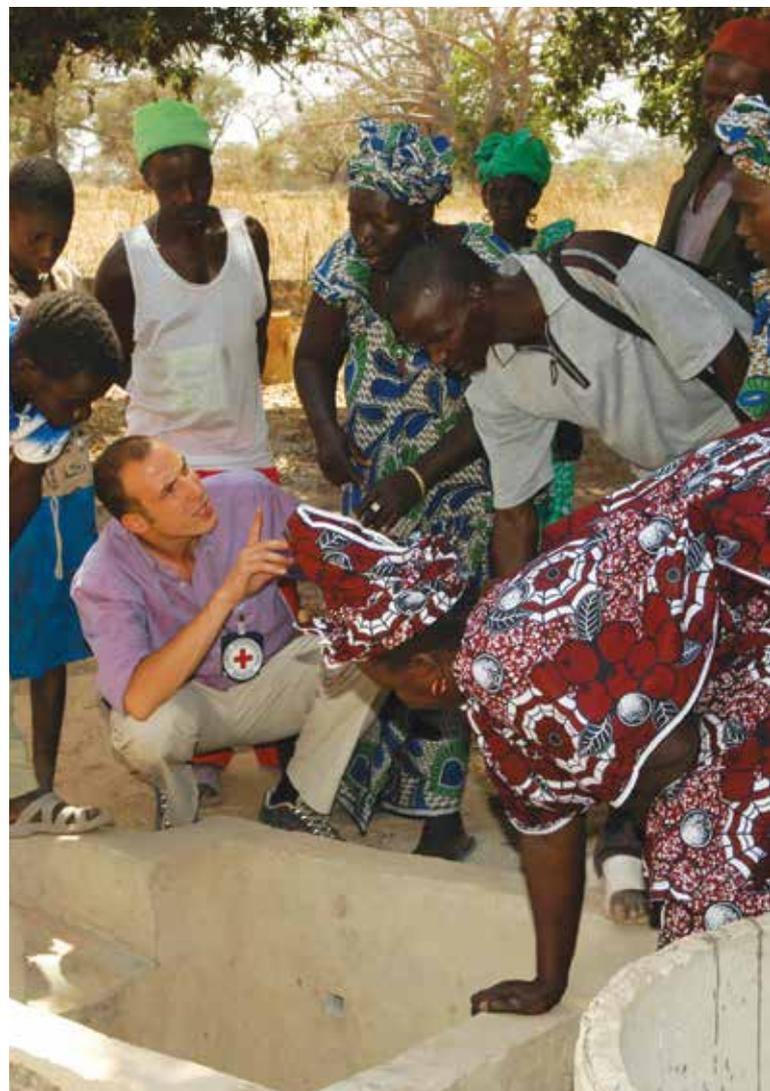
Ministère des Affaires sociales et de la Santé

Le ministère des Affaires sociales et de la Santé a renouvelé son soutien à la Croix-Rouge française, dans ses activités en Ukraine. Cela s'est traduit dans l'appui au projet de renforcement des capacités des infirmières de la Croix-Rouge ukrainienne (CRU) pour la prise en charge des consommateurs de drogues injectables et des patients en traitement de substitution, parmi les populations ayant fui les zones de conflit.



Services de coopération et d'action culturelle (SCAC) et Alliances françaises

La Croix-Rouge française a été soutenue par l'Ambassade de France à Madagascar pour un programme de renforcement de la Croix-Rouge malgache dans la préparation et la réponse aux catastrophes. L'ambassade de France en Ukraine a apporté son soutien pour l'approvisionnement et la distribution de produits de première nécessité et de coupons alimentaires aux personnes déplacées de Zaporijia. L'Alliance française au Vanuatu a quant à elle contribué à la réponse d'urgence de la Croix-Rouge française suite au cyclone Pam.



Les subventions allouées par les collectivités locales, territoriales et territoires d'Outre-mer proviennent d'initiatives gouvernementales, régionales et locales

MAIRIE DE PARIS

La Mairie de Paris a renouvelé son soutien aux centres de traitement ambulatoire de Brazzaville (Congo) et de Bangui (République centrafricaine) et à l'unité nutritionnelle et d'information sur le VIH de Bangui, ainsi que pour un projet de prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant, en 2015, pour un montant de 170 000 euros. Elle a également soutenu la Croix-Rouge française dans plusieurs réponses à des urgences: pour l'aide aux populations affectées par les inondations à Madagascar et en Grèce, dans ses activités de soutien aux migrants, pour un montant total de 70 000 euros.

Île-de-France

La région Ile-de-France a accordé 100 000 euros à la Croix-Rouge française, pour deux projets de réponse à l'urgence, au Népal et au Kurdistan irakien.



La région PACA a contribué à la mise en œuvre d'un projet de réponse d'urgence aux nouveaux déplacés internes et aux déplacés des zones libérées en Irak, avec une subvention de 74 000 euros.



La région Rhône-Alpes a soutenu un projet de réponse d'urgence auprès des déplacés irakiens au Kurdistan, en accordant un financement de 20 000 euros.



Le conseil régional de La Réunion a accordé une subvention de 50 000 euros destinée à un projet d'appui aux populations affectées par les inondations à Madagascar.



Le conseil régional de Martinique a contribué à la mise en œuvre du projet « 72 heures d'autonomie » dans les Caraïbes.



Le département de l'Essonne a attribué à la Croix-Rouge française un soutien financier de 50 000 euros pour le soutien des populations affectées par le tremblement de terre au Népal.



Le projet de réhabilitation et d'extension d'un réseau d'eau potable dans la commune de Petite-Rivière-de-l'Artibonite en Haïti a bénéficié du soutien financier de la **métropole de Lyon** et d'**Eau du Grand Lyon**.



Empowered lives.
Resilient nations.

Les Nations Unies

Les agences des Nations Unies soutiennent la Croix-Rouge française, notamment le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Haut Commissariat pour les réfugiés (HCR), le Programme alimentaire mondial (PAM), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), via le Fonds de réponse à l'urgence (ERF). En 2015, elles ont financé 16 projets d'aide alimentaire, de lutte contre la malnutrition, d'eau et d'assainissement, de promotion de l'hygiène, d'amélioration de l'accès aux soins, de renforcement des capacités et de préparation aux désastres. Ces projets ont été menés en Haïti, au Niger, en Irak, au Sénégal, au Tchad, en République centrafricaine, au Vanuatu et au Cameroun. Les opérations ont été cofinancées par les agences des Nations Unies à hauteur de plus de 7,3 millions d'euros.



Le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme

Les actions de lutte contre le VIH de la Croix-Rouge française à l'international sont en partie financées par le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. En 2015, quatre contrats ont été signés pour ces programmes, en République centrafricaine, en République Démocratique du Congo et en Mauritanie, pour un montant total de plus de 3,2 millions d'euros.



USAID/OFDA – Office of Foreign Disaster Assistance

L'Agence américaine pour le développement international a poursuivi son soutien à deux projets de préparation aux catastrophes au Vanuatu et aux Îles Salomon, via son service d'assistance aux catastrophes à l'étranger (USAID/OFDA), pour un montant de plus de 3 millions d'euros sur l'année 2015. Elle a également soutenu les activités de la Croix-Rouge française de réponse au cyclone Pam, avec un financement de près de 95 000 euros.



Fonds Bekou

La Commission européenne, l'Allemagne, la France et les Pays-Bas ont créé le premier fonds fiduciaire de l'union européenne. Il a pour but de contribuer à la stabilisation et à la reconstruction de la République centrafricaine. Dans le cadre de ce fonds, la Croix-Rouge française a reçu une subvention de 2,3 millions d'euros afin d'appuyer le district sanitaire des Castors à Bangui.

Les soutiens du Mouvement Croix-Rouge Croissant-Rouge à l'international



La Croix-Rouge française peut régulièrement compter sur des contributions de la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR), ainsi que d'autres sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, pour des opérations ciblées et ponctuelles. En 2015, la Croix-Rouge française a été soutenue par les Croix-Rouge suédoise, canadienne, luxembourgeoise, belge flamande et francophone, danoise, néerlandaise, italienne, britannique et le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), pour 19 projets mis en œuvre en Haïti, en Irak, en Guinée, au Liban, en Ukraine, au Mali, au Vanuatu et en République démocratique du Congo, pour un montant de plus de 9 millions d'euros.



Crédits photos : Pascal Bachelet – Joan Bardeletti/LaCompany – Nicolas Beaumont – Leif Carlsson – Croix-Rouge française – FICR – Yann Le Borgne – Jean-Luc Luysen – Marie Ménager – Nicolas Maitre – Dider Pazery.

Croix-Rouge française

98, rue Didot 75694 Paris Cedex 14

Tél. : 01 44 43 11 00 - Fax : 01 44 43 11 01



croix-rouge française

PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS



Suivez-nous sur :

<http://www.croix-rouge.fr>

<http://pourvous.croix-rouge.fr>

<https://www.facebook.com/fr.CroixRouge>

<https://twitter.com/CroixRouge>